

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
REVUE CANADIENNE

LA BELLE PERLIÈRE

MŒURS ROMAINES.

Dar une après-midi de septembre, 187... je conduisais mon ami Georges, arrivé depuis quelques jours, voir le splendide panorama de la ville des Papes, que l'on a à ses pieds du haut de l'esplanade de *San Pietro in Montorio*, sur le janicule, et que tous les étrangers qui sont venus à Rome connaissent.

Après avoir longuement contemplé la Ville Sainte avec ses dômes étincelant dans une lumière d'or ; les collines qui lui font ceinture, depuis le Monte Mario où pousse le pin parasol jusq'au Palatin hérissé de ruines déchiquetées, après avoir enfin embrassé d'un dernier regard l'immense solitude grise de la campagne environnante, les cimes lointaines et violacées des Apennins ; celles plus rapprochées des riants côteaux du Latium, nous nous dirigeâmes vers le couvent voisin de Sant'Onofrio, pour donner un coup d'œil en passant au chêne historique qui abrita les rêveries du Tasse.

Cet hommage rendu au chantre de la *Jérusalem délivrée*, puis une courte visite faite à la fresque de Léonard de Vinci à l'intérieur du couvent, nous descendions, silencieux et émus, la pente de Sant'Onofrio, lorsque tout à coup Georges a un tressaut et s'écrie :

—O la belle tête de madone !

Dans l'encadrement d'une étroite fenêtre et entre deux plants d'œillets, venait d'apparaître, vivante et souriante, la Vierge du Titien qui fait l'ornement du Musée de Venise.

Sa tête brune à la chaude carnation, s'était légèrement inclinée vers les fleurs purpurines, qui semblaient vouloir hausser à ses lèvres leur incarnat et leur parfum. Elle se détachait rayonnante

dans l'ambiant du soir encore teinté de lumière ; sous le front nimbé ses longs cils recouvraient, comme des ailes transparentes, les effluves d'or de deux grands yeux taillés en amende.

La vision était belle, en effet ; elle pouvait transporter d'admiration une âme ardente d'artiste tel que Georges. Un peintre rencontre rarement dans sa carrière un aussi vibrant et radieux motif d'inspiration.

Je laissai quelques secondes mon ami à son extase.

—Veux-tu voir la madone de près ?

—C'est la peindre que je voudrais. J'ai justement la commande d'une *Crèche* pour l'église de B... Je vois ici la réalité de mon rêve de Vierge.

—Dame, on peut lui exprimer ton désir ; mais je doute qu'elle l'exauce.

—Tu connais cette belle fille ?

—Un peu ; je vais te présenter.

—*Buon giorno*, Clelia.

La jeune fille leve la tête, nous aperçoit et sourit en rougissant, à la vue de mon ami.

Après lui avoir demandé si sa mère était à la maison, sur sa réponse affirmative nous entrons et nous trouvons la vieille Maria occupée à préparer le repas du soir.

Je dis vieille au figuré, car Maria, bien qu'elle eût doublé le cap de la cinquantaine, paraissait avoir tout au plus quarante ans. Le vermillon de ses joues, ses cheveux d'un noir lustré attestaient que la mère avait dû être, dans sa jeunesse, au moins aussi belle que la fille.

Maria exerçait la profession de blanchisseuse, mais je n'ignorais pas qu'elle avait eu des revers de fortune. Clelia confectionnait, de ses jolis doigts des *perles romaines* pour un négociant de la rue Baouino, qui, du reste, en était l'inventeur. Dans le quartier, la fille de la blanchisseuse s'appelait la *belle perlière*.

J'entamai là conversation sur un ton enjoué. Puis, la présentation de mon ami faite, avec quelques circonlocutions je fis part à la mère de son désir, tout en donnant sur l'honnêteté de Georges les plus sérieuses assurances.

Cependant, je n'enlevai le consentement qu'à cette condition, que Raphaël viendrait peindre sa tête de madone chez la Fornarina, Jamais Clelia ne voulut consentir à poser dans l'atelier de Georges même accompagnée de sa mère.

*
* *

Le lendemain, mon ami faisait porter son chevalet et sa boîte de couleurs à la maisonnette de Sant'Onofrio. Un premier jet fut vite esquissé sur la toile, tout d'une traite. Après deux ou trois séances, la tête de madone, nimbée de clarté, s'animait, devenait expressive. Penchée dans l'attitude de la contemplation supposée du divin Enfant, sous la frange des longs cils soyeux irradiait la pure flamme des yeux bruns, tandis que sur les lèvres venait éclore un chaud sourire fait de suave tendresse.

Durant la pose, Clelia pétrissait, roulait les perles. Parfois son visage prenait une expression de méditation, de rêverie vague, succédant à des rougeurs subites ; alors, pour lui rendre l'animation, faire vibrer le modèle, de temps en temps je lui adressais des paroles gaies, qui avaient pour effet d'éclairer la physionomie de leurs fugitives, que le peintre saisissait au passage.

Les compagnes de la belle perlière venaient, de temps en temps, assister aux séances ; peut-être plus encore pour voir le *forestier*, (1) que par intérêt pour son travail. Cependant, l'œuvre une fois achevée, il y eut une procession de maïrones au pauvre mais propre logis de Maria la blanchisseuse.

D'abord commencé avec l'entrain de l'enthousiasme, le travail bientôt n'avança plus avec la même rapidité ; le pinceau, peu à peu, ralentit son allure ; l'artiste un jour en effaça même une partie, ce qui exigea quelques séances supplémentaires, alors que tout était pour ainsi dire fini.

Enfin, le jour vint où Georges, après avoir généreusement récompensé son modèle, emporta sa toile. Seulement, mon ami laissait quelque chose sur la colline de Sant'Onofrio.

Sous différents prétextes, Georges remettait de jour en jour son départ pour Paris. J'avais aussi remarqué un changement complet dans son humeur ; ordinairement gai et expansif, il était devenu silencieux, nerveux, taciturne même par moments.

Un soir, je le vis arriver chez moi, l'air plus soucieux encore que d'habitude.

—As-tu donc reçu de mauvaises nouvelles, lui demandai-je, ou est-ce le regret de quitter Rome et ses merveilles artistiques qui te donne ce front nuageux ?

Il y a, en effet, une merveille et l'idée de me séparer d'elle me cause au cœur comme une brûlure profonde ; aussi voudrais-je l'emporter avec moi, en France.

(1) L'étranger.

—Si c'est le Moïse de Michel-Ange ou l'obélisque de Saint Pierre, ce sera difficile.

—Ne plaisante pas, car c'est très grave. Mon cher, je suis féru, fou, de la belle perlière. Je veux demander sa main.

—Bah ! enthousiasme momentané d'artiste. Aussitôt remis le pied sur l'asphalte du boulevard, tu n'y penserai plus.

—Erreur, mon ami. Voilà quinze jours que je lutte, que je me raisonne et je sens que mon cœur est plus souverain que ma volonté. Je suis venu avec l'intention de te prier d'aller demain faire la demande en règle à la mère de Clelia, ou de me servir d'interprète, la langue harmonieuse de Dante m'étant, comme tu le sais, trop peu familière.

—*Per Bacco*, Clelia est une brave et honnête fille, mais.....

—Oui, les objections que tu vas me faire, je les ai pensées et mûries ; elles ne m'effraient ni ne m'arrêtent.

—Donc, tu es bien décidé ?

—On ne peut plus décidé.

Le jour suivant, en compagnie de Georges, je gravissais encore une fois la *salita* (1) de Sant'Onofrio, et nous pénétrions dans une des vieilles maisons qui bordent la rue, presque en face de l'hospice.

Maria était allée porter du linge à une de ses pratiques ; nous attendîmes son retour et bientôt la bonne vieille apparaissait. Après quelques préliminaires, je la tirai à l'écart et lui exposai l'objet de notre visite. Elle pâlit, mais se remettant aussitôt :

—Avant de répondre, dit-elle, il faut d'abord consulter ma fille.

Mise au courant, Clelia, toute rougissante, ce qui lui donnait un charme de plus, s'avança vers moi et, me tendant sa main que je sentis trembler dans la mienne, dit d'une voix cependant assurée :

—Remerciez bien votre ami, que j'ai appris à estimer, de l'honneur qu'il veut bien me faire. Mais je me suis déjà promise à un honnête garçon de ma condition ; une transtévérine ne manque pas à ses serments.

Sa mère et moi, nous eûmes beau lui exposer les avantages de la situation qu'elle refusait, Clelia, dont le visage s'était comme assombri sous un nuage de tristesse, n'en resta pas moins inébranlable dans son refus.

Le coup fut violent pour Georges. Pâle, les larmes aux yeux, il tendit la main à la brune madone en lui disant adieu, puis sortit en chancelant. Il quitta Rome le soir même, la mort dans l'âme, et

(1) Montée.

je fus quelques années sans recevoir de ses nouvelles. Six mois après, la belle perlière épousait le transtévérin, auquel elle avait donné sa foi, sinon son cœur.

Trois années après son mariage, Clelia eut un fils. Elle était toujours belle, mais son visage, si rayonnant autrefois, avait pris cette expression de résignation qui décèle la souffrance intérieure ; une ombre de mélancolie estompait son front ; ses grands yeux bruns s'étaient auréolés de bistre, ce qui en avait encore la flamme.

— Qu'a donc ta fille, demandai-je un jour à Maria, n'est-elle pas heureuse ?

— Hélas, non, elle n'est pas heureuse, me dit la bonne vieille avec un soupir. Angelo est un joueur et délaisse trop le travail pour le cabaret. Seulement je crains que ce ne soit pas là encore la principale cause de son mal. Clelia doit avoir une peine cachée, un secret ; et ce secret la mine, lentement mais sûrement la conduit au Campo-Santo.

— Quel peut donc être ce secret ; ne l'as-tu pas interrogée ?

— Clelia me dit toujours qu'elle n'a rien ; mais une mère ne lit-elle pas dans le cœur de son enfant ? Hélas je n'ai que trop deviné son mal. Si mes prières ne sont point exaucées, elle en mourra. La Madone seule peut la guérir.

— Et tu ne vois aucun autre moyen de guérison ? Veux-tu consulter un docteur ?

— Mon bon *Signore*, que peut le docteur là où les regrets ont mis une plaie saignante ? Nulle science humaine ne peut sauver ma fille.

— Regrette-t-elle donc aussi amèrement de s'être mariée, et les joies maternelles ne sont-elles d'aucune consolation à ses peines d'épouse ?

A ces mots, Maria ne peut retenir ses sanglots, et c'est d'une voix déchirante qu'elle me dit : “ Ne vous ai-je pas parlé d'un secret ? Eh bien, c'est parce que Clelia aime l'autre, votre ami, qu'elle se meurt, victime de la foi jurée !

— Ah, je comprends ! Pauvre Clelia ! pauvre mère ! Le mal est, en effet, sans remède.

* * *

Depuis son mariage, la Transtévérine habitait, au Borgo, près de Saint-Pierre, une maison à un étage située en face de l'église de Saint-Jacques *Scossacavalli*. Son mari continuait son genre de vie. Angelo n'était pas précisément un méchant homme dans la vraie acception du mot ; il n'était point brutal pour Clelia ; seulement,

entraîné par la funeste passion du jeu et du vin, il lui arrivait parfois de perdre dans une seule soirée le fruit de plusieurs journées de travail. Lorsque l'argent faisait défaut au logis, sans se plaindre, doucement résignée, la mère, déjà anémiée par la consommation, se privait pour donner le nécessaire à l'enfant. La blanchisseuse, dans les moments extrêmes, engageait quelque bijou au Mont-de-piété.

La belle perlière dépérissait de plus en plus ; de mois en mois, de semaine en semaine, on pouvait constater les progrès du mal. *Poveretta*, disaient les voisins en la voyant passer ; elle doit avoir le *mal'occhio* (mauvais œil, sort). A la voir ainsi drapée comme une statue grecque, dans sa robe traînante aux longs plis pressés et la démarche lente, on eût dit le fantôme égaré de quelque divinité antique.

Pendant de longs mois, on la vit aller languissante à travers les rues du vieux Borgo. Un jour ses forces la trahirent et, pour gagner son premier étage, Clelia dut gravir l'escalier pour ainsi dire en rampant de marche en marche. Plus d'une fois, pour aller faire les emplettes du ménage, elle rentra de cette façon au logis désert. Seul, son petit Giulio s'y trouvait et lui tendait les bras.

Ce n'était plus que l'ombre de la madone de Sant'Onofrio.

Sur le mont où Summanus lançait des foudres nocturnes ; là, où on a vu souvent, dit Virgile, Jupiter secouer sa noire égide et appeler à lui les nuages ; sur le Capitole, enfin, s'élève une église très ancienne, bâtie, suivant les uns, sur l'emplacement du fameux temple de Jupiter *Optimus Maximus*. Une tradition fort respectable dit qu'Auguste, à l'époque de la naissance de Jésus, fit ériger dans ce temple un autel sous le titre d'*Ara Primogeniti Dei*. C'est ainsi que l'église aurait pris son nom de *Santa Maria in "Ara" Celi*.

On arrive, du pied du Capitole, à ce Sanctuaire vénéré, par un escalier de 124 degrés de marbre blanc, tirés des ruines du temple de *Romulus Quirinalis*. Plus d'une femme romaine, selon une pieuse croyance et en vue d'obtenir une grande grâce du Ciel, a gravi, à l'heure de minuit, les 124 marches de l'*Ara Celi* en récitant sur chacune d'elles et à genoux, certaines prières déterminées. Il faut de l'héroïsme pour gravir de la sorte un escalier si raide et qui doit sembler interminable. Le mont, désert à cette heure, revêt, avec sa vieille église, un aspect vraiment formidable. Des fantômes harcèlent le pèlerin qui accomplit sa longue et pénible ascension, tandis que des éclats de tonnerre brisent l'air autour de lui. Les déités qui siégeaient autrefois sur le mont de Saturne, et les deux fulgurateurs tentent d'arrêter celui qui s'avance en prononçant le nom du Christ.

La mère de Clelia, dans l'espoir de sauver sa fille, eut cet héroïsme. Animée d'une foi robuste, ni les fantômes ni les tonnerres n'eurent le pouvoir de l'intimider. Longtemps après en me racontant son acte de piété et de dévouement, la brave femme en était encore toute remuée. Elle changeait de couleur et des frissons lui couraient le long de l'épiderme. Raille qui voudra ce semblant de superstition : cette mère était sublime, et la foi qui engendre de tels dévouements commande le respect.

Tous les destins ne sont sans doute pas complètement écrits au Ciel. Il en est qui ont des pages en blanc, laissées aux miséricordes divines ; celui de Clelia n'avait pas de pages blanches. Quinze jours se passèrent, puis un modeste corbillard, suivi de quelques amis, emporta au cimetière les restes de la belle perlière. Et son secret avec eux, car jamais Clelia ne révéla la vraie cause de son mal.

Le jeu fut fatal au mari de la transtévérine. A Rome, le populaire est prompt à jouer du couteau ; à la suite d'une contestation avec l'un de ses partenaires, Angelo reçut de ce dernier un coup mortel. Giulio, devenu orphelin, fut recueilli par sa grand'mère, mais elle ne survécut que quelques mois à son gendre.

Les années ont passé sur ces souvenirs et, toujours, comme une douce hantise, je sens planer sur moi le beau regard de Maria la blanchisseuse. De temps en temps aussi, aux heures contemplatives, la vision de Sant'Onofrio vient flotter dans mes rêves. Je revois la tête de madone se nimer dans le chaud rayon du soir et se pencher sur les œillets rouges. Puis, la vision se change en une forme blanche, aérienne, qui, souriante, s'élève doucement et peu à peu disparaît dans la profondeur de l'azur.

*
* *

L'automne dernier, Georges est revenu à Rome. Il ne s'est point marié. Nous sommes allés ensemble au Campo Verano, le cimetière où repose la belle perlière. Sur le tertre gazonné, mon ami s'est pieusement agenouillé et a longtemps prié..... et pleuré. A la petite croix de bois noir, sur laquelle se lit en lettres blanches : CLELIA F....., il a passé une couronne de fleurs fraîches et odorantes, piquée d'œillets rouges.

Dans quelques années, Paris comptera un artiste de plus : depuis six mois Giulio, le fils de la transtévérine, travaille dans l'atelier de Georges où il fait de rapides progrès.

EUG. AUBERT.

LE PLAY ET LA RÉFORME SOCIALE

Le socialisme n'est plus aujourd'hui une question à vider. Plusieurs écrivains ont fait pleine lumière sur ce grave sujet. Ils ne sont pas tous d'égale taille ; aussi bien j'ai pensé que les lecteurs de la REVUE CANADIENNE me permettraient assez volontiers de venir étudier avec eux, afin d'apprendre ensemble à mieux l'apprécier, cet économiste chrétien à qui appartient la gloire d'avoir pris, en Europe, l'initiative du relèvement de nos sociétés modernes, et qui par sa rare puissance d'observation, ses patientes études et ses longs séjours à l'étranger, a conquis sur tous ses rivaux, en cette matière, une supériorité reconnue et incontestée. Vous l'avez compris, c'est de M. Frédéric Le Play que je désire traiter dans cette étude qui n'est au fond qu'un résumé de celles déjà publiées par MM. Fernand Auburtinet et Jules Lacointe.

Dès leur apparition, les ouvrages de ce puissant esprit ont été honorés de précieuses adhésions ; ils ont associé, dans une admiration commune, d'éloquents appréciateurs. Après avoir lu celui qui a pour titre *La réforme sociale*, Sainte-Beuve en proclamait l'auteur " un de Bonald rajeuni, progressif et scientifique ; " (1) Montalembert, de son côté, écrivait : " Je n'hésite pas à dire que Le Play a fait le livre le plus original, le plus courageux, et, sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle." (2) Or, rappeler ici pareils témoignages d'admiration, n'est-ce pas dire que la lecture attentive de cette étude magistrale s'impose d'elle-même à tout esprit sérieux qui désire sincèrement apporter son appoint à l'œuvre de la restauration sociale ? Pareille étude cependant, austère et forte, ne pouvait atteindre qu'une élite. Aussi, au lendemain de la publication de sa *Réforme sociale*, effrayé lui-même de l'effort d'attention qu'il demandait à la frivolité de ses contemporains, Le Play a-t-il pu dire en riant à un de ses collègues du Conseil d'Etat qui l'avait aidé à corriger les épreuves : " Me voici assuré que mon livre aura au moins un lecteur."

L'événement est venu démontrer à M. Le Play que ses appréhensions avaient été vaines. Son ouvrage parvint de son vivant à la sixième édition.

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux tondis*, t. IX.

(2) Montalembert, lettre du 8 janvier 1866.

Quant à l'auteur de ces lignes, encouragé par le souvenir du bienveillant accueil que lui a toujours fait la REVUE CANADIENNE, et désireux surtout de répondre à un vœu formellement exprimé par Sa Sainteté Léon XIII, à l'endroit de l'étude des questions sociales, malgré certaines hésitations dont il connaît mieux que personne le solide fondement, il persiste quand même dans le dessein d'entretenir le lecteur de cet homme illustre qui, selon l'expression du cardinal Desprez, "reçut pour mission de consolider "l'édifice social en le replaçant sur ses antiques bases : la religion "et la loi morale qu'elle impose."

Puisse cette étude sur M. Le Play inspirer à quelques-uns des nombreux jeunes gens d'élite qui composent la clientèle de la REVUE, le désir effectif de fréquenter plus souvent, dans les livres, la société de cette forte intelligence et faire naître chez eux, grâce à ce contact, le goût des belles et nobles études sociales. Si elle y réussit, je croirai avoir acquis auprès de mes lecteurs le droit de me faire pardonner plus volontiers une démarche avoisinant par trop peut-être les frontières de la témérité.

Les quelques pages qui vont suivre seront consacrées à raconter la vie de Le Play, d'abord, et ensuite à résumer sa méthode et son œuvre.

I

Frédéric Le Play naquit, le 11 avril 1806, au village de la Rivière près d'Honfleur, sur cette terre de Normandie féconde en caractères pratiques et tenaces.

Il était fils d'un officier de douanes, et ses premiers souvenirs le reportaient à la détresse des pêcheurs côtiers dont les flottes anglaises qui bloquaient alors cette contrée, avaient paralysé l'industrie. Amené encore enfant à Paris par un de ses oncles, il reçut chez ce parent dont la table hospitalière groupait une société de choix, quelques notions de littérature et de philosophie sociale qui éveillèrent sa curiosité précoce. Mais il se montra peu sensible aux plaisirs de la capitale, et c'est avec joie qu'il revit après de courtes années d'absence, la forêt, les vergers et les rivages du pays natal. Il vécut auprès de sa mère, fréquentant le collège d'Honfleur, partageant ses loisirs entre la pêche, la chasse et de longues courses à travers les campagnes industrielles de la Basse-Seine qui, depuis le retour de la paix, renaissaient de toutes parts à la prospérité.

L'année 1823 fut l'époque décisive de sa vie.

Un arpenteur rural, bien achalandé et déjà vieux lui proposa de le prendre pour associé, et de lui céder plus tard sa clientèle.

Peu s'en fallut qu'il n'acceptât cette offre. Son existence se fût écoulée tout entière dans l'obscurité, et nul ne connaîtrait aujourd'hui le nom de Le Play.

Mais, entraîné par un de ses camarades qui se destinait à l'Ecole polytechnique, il résolut de suivre la même voie. Un ingénieur en chef des ponts et chaussées ami de sa famille, M. Dan de la Vauterie voulut le préparer lui-même aux épreuves du concours. Il le traita comme son fils, lui fit partager ses travaux, et en même temps l'initia par la lecture assidue des grands moralistes, surtout de Cicéron, de Tacite et de Montaigne, à la connaissance des lois générales qui gouvernent les sociétés humaines.

Le Play entra en 1825 à l'Ecole polytechnique. Deux ans après, il était admis le premier à l'Ecole des mines. Il s'y lia d'amitié avec Jean Reynaud, le futur sous-secrétaire d'Etat, le mystique auteur de *Terre et Ciel*. A cette époque, l'esprit public longtemps engourdi, sous l'Empire, s'était enfin réveillé ; une sève nouvelle et puissante animait la poésie, la philosophie, l'histoire. La tribune du Palais-Bourbon, et les chaires de la Sorbonne rivalisaient d'éloquence. Le souffle des passions politiques avait pénétré dans les écoles et agitait la jeunesse. Quant à Le Play, l'examen des questions sociales occupait déjà sa ferme raison, et bien souvent les ombrages du Luxembourg abritèrent de chaudes discussions où se trahissait sa compétence supérieure.

Etroitement unis plutôt par la loi mystérieuse des contrastes que par la similitude des caractères, Le Play et Reynaud ne pouvaient parvenir à s'entendre sur les lois qui doivent présider à l'organisation des sociétés humaines. Le premier soutenait qu'elle se trouvait en grande partie dans les coutumes du passé ; l'autre, au contraire, disciple fidèle de Rousseau, demeurait partisan de la doctrine du progrès continu des peuples et persistait à considérer l'esprit de nouveauté comme le grand remède aux maux de notre époque ; il était du nombre de ceux dont les idées ont provoqué cette boutade de Châteaubriand : "Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé ; c'est peu de chose ! comme si les siècles ne se servaient pas de base les uns aux autres et que le dernier arrivé pût se tenir en l'air....." (1)

Les deux jeunes gens amis convinrent donc de combiner leurs efforts afin d'arriver, au moyen d'une observation vraiment scientifique, à des conclusions rigoureuses. Ils commencèrent par mettre à profit le voyage que comporte l'enseignement pratique de l'Ecole

(1) *Mélanges politiques*, t. VI, p. 580.

des mines pour étudier pendant la belle saison de l'année 1829, les mines, les usines et les mœurs de l'Allemagne du Nord.

De tous les souvenirs de Le Play, celui de cette exploration entreprise dans la première fraîcheur de la jeunesse, aux côtés d'un ami dont le fertile esprit et la conversation charmante égayaient leurs travaux, demeura toujours le plus agréable et le plus vif. Il lui avait été donné d'admirer, dans les ateliers du Hartz et au foyer des paysans du Hanovre, des exemples d'harmonie domestique et sociale qui ne s'effacèrent jamais de sa mémoire. Aussi se proposait-il de continuer par de nouveaux voyages ses enquêtes sociales. Au printemps de 1830, il projetait une excursion en Espagne, lorsqu'une explosion survenue au laboratoire de l'École des mines, en lui causant de graves blessures, le condamna, pendant dix-huit mois, à la douleur et à l'inaction. C'est de son lit de malade qu'il entendit, en juillet, gronder l'émeute qui renversa la vieille monarchie. La pensée des maux de toute sorte, que cette révolution menaçait d'attirer sur la France décida de la carrière de Le Play. Obsédé, durant de longues nuits d'insomnie, du contraste que présentaient les tableaux de paix et de bonheur qu'il avait contemplés, l'année précédente, avec ces scènes de violence et de sang, il résolut d'en prévenir, autant qu'il dépendrait de lui, le funeste retour ; et, jugeant que la connaissance approfondie des familles et des sociétés était indispensable à son dessein, il prit envers lui-même l'engagement de consacrer chaque année six mois de voyages à ce genre d'études.

Ici, commence une nouvelle période, dans l'existence de Le Play. Il s'était assigné la plus laborieuse et la plus noble tâche. Aucune épreuve ne fut désormais capable de l'en détourner. " J'employai ma jeunesse à voyager, se plaisait-il à dire avec Descartes, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions. Car il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent et dont l'évènement le doit punir bientôt après, s'il a mal jugé, que dans ceux d'un homme de lettres dans son cabinet traitant de spéculations qui ne lui sont d'autre conséquence, sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à les rendre vraisemblables."

Pendant les années qui s'écoulèrent, entre le rétablissement de ses forces et la révolution de 1848, il visita successivement et à plusieurs reprises, menant de front les travaux métallurgiques et l'étude des sociétés, presque toutes les régions de l'Europe. Alerte et

nerveux, marcheur intrépide, interrogateur sagace, tantôt assis dans l'embarcation des rudes pêcheurs de la Biscaye, tantôt reposant sous la tente de peau du pasteur nomade de l'Oural, ou chevauchant parmi les hautes herbes des steppes de la Caspienne, du Volga inférieur et du Don, tour à tour l'hôte des forgerons du pays de Galles, des grands industriels de l'Allemagne et des riches propriétaires de la Suède, il s'instruisait partout à l'école de l'artisan comme à celle du patron et s'astreignait à rester longtemps disciple avant de passer maître. De simples traits de mœurs lui en apprenaient plus que de longs volumes. Un jour il invita à dîner un habile ouvrier du Northumberland, dont il avait gagné la confiance. Celui-ci, contre son habitude, demeura quelque temps impassible et silencieux ; enfin se décidant à lever son verre, il prononça d'un ton solennel ces paroles : *The Queen !* à la santé de la Reine ! Le Play s'aperçut qu'il avait froissé son commensal par l'omission d'un touchant usage ; il porta le toast, et aussitôt leur conversation reprit le tour accoutumé ! Deux mots qui résumaient tout un ordre de sentiments et d'idées, avaient suffi pour éclairer l'observateur et lui découvrir la principale force sociale de la vieille Angleterre : un pouvoir aimé et respecté. Une autre fois, dans un de ses séjours en Russie, désireux de savoir sur quels fondements y repose la liberté communale, il demandait à un groupe de paysans quelle est la sanction de l'autorité qu'exercent chez eux les anciens. " Penses-tu donc, ô étranger, lui répondit un de ses interlocuteurs en élevant les mains vers les images sacrées, qu'un enfant de la sainte Russie, voudrait jamais, en désobéissant à son père, compromettre son salut éternel ? " Cette exclamation, écrit Le Play, " me révélait le génie de la constitution russe. Elle m'expliquait comment la paix publique se maintient, grâce à la discipline morale que chacun accepte, et pourquoi d'immenses provinces sont gouvernées sans le concours de la force militaire. " La vue de ces populations pauvres et cependant contentes de leur sort jetait Le Play dans l'étonnement. Leur misère leur pèse moins, parce qu'elles croient et qu'elles espèrent, se disait-il tout bas. Quel crime ne commettent donc pas les politiciens qui enlèvent au peuple ses croyances si nécessaires !

Il aimait aussi à rappeler ce qu'il devait aux leçons de quelques hommes éminents. Le directeur général des usines du Hartz, M. Alberts, lui avait révélé pour la première fois, dans la permanence des engagements, la condition essentielle de l'harmonie dans les relations entre ouvriers et patrons. Au foyer du baron de Tamm, propriétaire de la forge suédoise d'Osterby, il comprit que les arbitres

de la science sociale sont, non pas les légistes ou les citoyens dont les systèmes conçus *a priori* varient suivant les prédispositions de chaque intelligence, mais les maîtres qui passent leur vie sur un domaine rural, veillant chaque jour à l'éducation de leur famille et au bien-être de leur entourage. Enfin, c'est le comte de Rayneval, ambassadeur à Madrid, qui en appelant l'attention de Le Play sur quelques traits frappants de l'histoire contemporaine lui avait prédit la désorganisation qu'entraînerait infailliblement dans la famille française le régime actuel du partage forcé des héritages.

Voilà comment Le Play s'initiait à tous les secrets de la vie des sociétés. Défiant de lui-même, peu pressé de conclure, il ébauchait ses savantes monographies et rassemblait cette collection unique en son espèce qui devait former plus tard la riche galerie des *Ouvriers européens*.

Vers 1843, après quinze années de voyages et d'études, l'apprentissage de Le Play était fort avancé. D'autre part, l'avenir semblait menaçant et les hommes politiques pressentaient de prochains orages. Quelques-uns d'entre eux pénétrés de "la nécessité d'une réforme morale préparée elle-même par un travail législatif qui aurait pour but de neutraliser l'effet des institutions anti-sociales de la Terreur" comprirent tout le profit qu'ils pourraient tirer du trésor amassé par celui qui avaient parcouru de nombreuses régions et scruté, sous les aspects les plus divers, le mécanisme des sociétés humaines. Ils se groupèrent autour de lui, et pendant quatre hivers, de 1844 à 1848, ils se réunirent chaque semaine, soit dans son salon, soit dans celui de Jean Reynaud ou de Victor Lanjuinais. Ils convinrent que Le Play fournirait les éléments de la réforme, mais demeurerait étranger à la politique proprement dite; il comptait, en effet, aussitôt sa tâche accomplie, reprendre sa liberté d'action pour travailler à l'achèvement d'un ouvrage considérable qu'il avait déjà poussé fort loin, et qu'il devait intituler: *L'art métallurgique au XIXe siècle*.

Sur ces entrefaites éclata la révolution du 24 février 1848; quelques mois après, les barricades se dressaient de nouveau, et le sang coulait à flots dans Paris. Le Play comprit alors les salutaires avertissements qu'apportent avec elles de grandes catastrophes nationales. "Le mouvement d'union le plus admirable que j'aie observé dans mon pays, écrit-il, se produisit spontanément à ce terrible spectacle." (1) Les faits, en confirmant ses prévisions, prêtaient à sa parole un surcroît d'influence. Ses amis des divers partis politiques

(1) *Les Ouvriers européens*, 2e édition, I, 431,

se resserrèrent autour de lui. Montalembert, Lanjuinais, François Arago, Jean Reynaud, Thiers avec plus d'insistance encore que tous les autres, l'adjurèrent d'abandonner définitivement la chaire de métallurgie qu'il occupait à l'École des mines pour se dévouer exclusivement à l'œuvre du salut public. Ils réclamaient de lui, non plus seulement qu'il leur procurât les matériaux de la réforme sociale, mais qu'il en exposât les conditions dans un livre qui porterait sa signature. C'était un changement complet de sa vie intellectuelle, mais il crut que c'était le devoir, et il céda.

L'année 1848 marque donc le début d'une troisième époque dans la carrière de Le Play : celle de la propagation de sa doctrine. Avant de l'enseigner aux autres, il s'imposa la tâche de la réviser lui-même. Les années qui suivirent furent employées, l'été, à étudier une fois de plus, sur place, les populations européennes ; l'hiver, à mettre en ordre et à rédiger les documents qu'il avait recueillis. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 le surprit au milieu de ce travail. Cet événement lui causa un cruel mécompte, et ajourna tout espoir de réforme prochaine. Il rompit en effet le lien qui s'était formé entre les représentants les plus autorisés des différents partis : ils se séparèrent brusquement, ceux-ci pour combattre, ceux-là pour suivre le vainqueur. Le Play, cependant, ne se découragea pas, et poursuivit résolument la tâche dont il allait être seul désormais à supporter tout le poids. Le livre des *Ouvriers européens* fut terminé en 1854. Il contenait trente-six monographies de familles, et présentait, sous forme de conclusion, l'ensemble des institutions et des mœurs qu'une longue expérience et le témoignage unanime des sages de l'Europe commandaient de regarder comme indispensables à la prospérité d'un peuple. Mais cet important travail venait trop tard. Les vérités auxquelles la France eût prêté l'oreille après les journées de juin, elle n'était plus disposée à les entendre. Les énoncer, c'était soulever contre soi le sentiment public ou se condamner à n'être pas lu. Sur le conseil de ses amis, Le Play retrancha du texte tout ce qui n'était pas strictement nécessaire à l'intelligence des monographies. L'ouvrage fut édité à l'imprimerie impériale, et l'Académie des sciences le couronna : tout mutilé qu'il était, c'était encore le plus beau modèle de statistique sociale qui eût jamais paru.

Ce qui assurait à Le Play une autorité incomparable, ce n'était pas seulement sa science profonde, sa longue expérience et ses formidables labeurs, c'est aussi le talent avec lequel il s'acquitta partout des entreprises les plus diverses. " L'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, comme le rappelle si

justement Sainte-Beuve, élevé dans son progrès, dans ses sciences et dans leur application, de la lignée des fils de Monge et de Berthollet," nul n'était moins exposé à subir les entraînements d'une imagination hantée par les fantômes et les chimères. Ses travaux en métallurgie ont fait époque lorsque le prince Anatole Demidoff lui confia la direction des mines de l'Oural et de leurs 45,000 ouvriers. Pour installer les expositions universelles de 1855 et de 1867, c'est à son génie organisateur que l'empereur Napoléon III fit appel. Jamais succès plus éclatant ne couronna de plus habiles efforts, et le gouvernement crut s'honorer en lui offrant, comme récompense, une place au Conseil d'Etat, puis un siège de sénateur.

Les situations élevées qu'occupa Le Play ne le détournèrent en aucune façon du plan de réforme qu'il s'était tracé. Elles lui procuraient, au contraire, par l'influence qu'elles lui permettaient d'exercer, de puissants moyens d'en préparer l'application. C'est ainsi qu'en 1867, commissaire général de cette exposition universelle où la savante beauté de l'ordonnance ravit tous les regards, il conçut et réalisa la noble pensée de mettre sous les yeux de ce grand public trop enclin à s'oublier dans l'admiration des merveilles de l'industrie, un objet plus digne encore de captiver son intérêt à savoir : la condition matérielle et morale des hommes qui les avaient produites. Sur sa proposition, un nouvel ordre de récompense, fut institué, en faveur des ateliers où régnaient le bien-être, la stabilité et l'harmonie. Six cents maisons, les premières du monde, prirent part au concours et les prix furent décernés par le chef de l'Etat, en présence de vingt-cinq mille assistants.

Mais, ce n'était là qu'un passager et brillant épisode plutôt capable de frapper les esprits que de les convertir. Pour gagner l'opinion publique, une institution permanente était nécessaire. C'est pour répondre à ce besoin que Le Play, conformément au vœu de l'Académie des sciences, avait fondé, dès 1856, la *Société d'économie sociale* où tous les hommes dévoués au bien public furent admis à exposer leurs idées. Il publia la *Réforme sociale* en 1867. Cette étude vraiment remarquable, outre qu'elle expose lumineusement la doctrine du maître sur la religion, la propriété, la famille, les divers modes d'organisation du travail et du gouvernement, signale le relèvement de l'autorité paternelle par la liberté de tester, comme la condition préalable d'une restauration de la société française.

Le Play recherchait plutôt des auxiliaires que des lecteurs. Aussi changea-t-il vers cette époque son mode de travail solitaire pour une vie d'apostolat. Il avait déjà recruté quelques disciples destinés à devenir bientôt des mattres, MM. de Ribbe, Claudio Jannet

Cheyesson, auxquels se joignit, un peu plus tard, M. Delaire. Il redoubla d'activité, multipliant les entretiens, les correspondances avec tous ceux qu'il espérait pouvoir échauffer de son zèle. En même temps, il extrayait de la *Réforme sociale*, un petit livre, le plus substantiel peut-être de tous ses ouvrages, l'*Organisation du travail*, qu'il présenta à l'Empereur au moins de janvier 1870.

L'heure des grandes épreuves approchait pour la France ; Le Play les avait depuis longtemps prévues et annoncées. Ses lettres sont pleines de tristes pressentiments. " La catastrophe ne nous sera pas épargnée, écrivait-il le 25 décembre 1866 à M. Claudio Jannet, car les classes riches se montrent de plus en plus indignes de la haute action directrice qu'elles devraient exercer. La conséquence fatale de cet état de choses ne saurait être douteuse pour un esprit clair voyant. " La guerre éclate, les désastres se succèdent. Le Play ne se laisse pas abattre. N'est-ce pas " par des calamités nationales, selon le mot de Bolingbroke, qu'une corruption nationale doit se guérir ? " On le pressait d'accepter une candidature à l'Assemblée ; comme à d'autres époques, il refusa, convaincu qu'il servirait plus utilement son pays en se donnant tout entier à ses études de prédilection qu'en acceptant les mandats législatifs qui lui étaient offerts. L'idée d'une modification des lois successorales françaises commençait à se répandre, mais la violence des passions publiques égarait l'opinion et la détournait de ces graves problèmes. " Pauvre France, écrivait déjà Le Play en 1859, nos gouvernements depuis soixante-dix ans ont toujours autre chose à faire que la principale : la réforme sociale (1). " Cette paix, unique objet des travaux de sa longue existence, il ne devait pas lui être accordé d'en saluer l'avènement. Il le savait, et, sans se décourager, il semait du moins pour l'avenir. Dès 1871, il s'occupa d'organiser les groupes locaux des *Unions* qui, en se multipliant sur divers points du territoire, avaient pour mission d'inspirer le goût des études sociales et de vulgariser les principes sur lesquels repose le salut des nations. En 1875, il publia la *Constitution de l'Angleterre*, en collaboration avec M. Delaire, et, l'année suivante, la *Réforme en Europe et le salut de la France*. Enfin, Le Play donna un peu plus tard, dans la *Constitution essentielle de l'humanité*, le résumé de son œuvre, et comme le testament de sa vie, en même temps qu'il créait, par la fondation d'une Revue périodique, *La réforme sociale*, l'organe destiné à perpétuer son enseignement.

Cet enseignement, il excellait dans ses causeries, à le présenter

(1) De Ribbe, *Le Play d'après sa correspondance*, 311.

sous une forme originale et piquante. Rien de curieux comme le salon de la place Saint-Sulpice, où, chaque soir, il conviait ses amis. Il en avait de tout pays et de toute langue. Une même idée, celle de la paix à établir entre les hommes, les réunissait autour de ce vieillard "petit, courbé, amaigri, à la parole brève et saccadée. Il ne fixait pas tout d'abord l'attention; mais, dès qu'on l'avait observé, on était frappé de la délicatesse de ses traits. Le front était haut, découvert, fortement bombé; les yeux, enfoncés sous d'épais sourcils et affaiblis par une longue vie d'études, étaient souvent baissés vers la terre et même fermés; mais, dès qu'il voulait exprimer une pensée, prendre part à un entretien, la clarté du regard révélait la pénétration et la fermeté; le sourire courait volontiers sur ses lèvres." (1)

Cependant, l'infatigable travailleur touchait à l'heure du repos. La religion, qui lui était apparue comme l'indispensable fondement de toute prospérité humaine, l'aidait à supporter les secousses successives qui ébranlaient le corps, sans abattre l'indomptable activité de son âme. En 1879 il fut saisi d'une première atteinte de la maladie de cœur qui menaça de l'emporter. Il se prépara aussitôt à bien mourir. "J'ai revu dans cette seconde maladie, écrivit-il alors à M. Lacointa, l'approche des joies éternelles. Comme dans la première de 1830, mes impressions ont été les mêmes. Du coup d'œil suprême, je n'ai point vu, comme certains mystiques, le néant de la vie humaine. Loin de là, j'en ai de nouveau constaté l'importance. La vie présente est le poste où nous devons gagner notre classement dans la vie future. Nous devons être heureux d'y rester pour faire notre devoir. Le plus grand de tous est d'acheminer nos concitoyens vers la vérité éternelle."

Certes, hâtons-nous de le dire, il avait pleinement fait son devoir et fidèlement tenu son poste, celui qui donnait de la vie humaine cette admirable définition. Une pensée haute et désintéressée, conçue dans l'ardeur généreuse de la jeunesse, à l'aspect des rues ensanglantées de Paris, alors qu'il était lui-même en proie à d'intolérables souffrances, l'avait animé et soutenu jusqu'au dernier jour. Pour acquérir, afin de l'enseigner à ses compatriotes, la connaissance des principes sur lesquels repose la prospérité des sociétés humaines, que de peines, que de périls même n'avait-il pas affrontés! Dès qu'il crut enfin tenir la vérité, il ne recula devant aucun sacrifice pour en assurer le bienfait à son pays. Il abandonna sans hésitation, mais non sans chagrin, des fonctions qu'il aimait et qu'il

(1) Lacointa, F. Le Play, *Correspondant du 25 avril 1882.*

illustrait. Il manifesta constamment, de tous les genres de courage, le plus rare, celui qui consiste à braver l'impopularité et à attaquer en face des préjugés puissants. S'il ne les avait pas détruits, il était parvenu du moins à en ébranler quelques-uns.

La sérénité qui règne dans les dernières lignes qu'ait tracées la main de Le Play et que nous aurons occasion de citer en terminant cette étude, témoigne de la paix intime dont son âme était alors remplie et que lui procuraient d'inébranlables convictions. A aucune époque de sa vie, il n'avait connu le scepticisme ; toujours il demeura ferme dans sa conviction en Dieu et dans son attachement à la loi morale. A mesure que ses observations s'étendirent, l'évidente supériorité de la religion catholique sur tous les autres cultes frappa son esprit et le confirma dans les croyances de ses premières années. Religieux non seulement par principe et par sentiment, mais encore en pratique, le sage à qui Sainte-Beuve faisait honneur " d'avoir tenté de relever parmi les siens la statue du Respect " mourut, le 5 avril 1882, dans la foi de cette Eglise catholique que M. Guizot n'avait pas craint de saluer comme " la plus grande école de respect qu'ait jamais eue le monde."

Pour obéir à des intentions souvent exprimées, toute pompe, tout honneur terrestre a été écarté de ses funérailles ; l'ami le plus éclairé, le plus vigilant que la classe ouvrière ait jamais eu, avait formulé le désir que l'on distribuât aux pauvres la somme qui eût dû être dépensée pour des obsèques solennelles ; la parole humaine ne peut, du reste, rien ajouter aux prières, aux bénédictions religieuses ; elle est impuissante à égaler les accents de la liturgie funèbre. Ce qui n'avait pu être exclu, c'est l'hommage de l'assemblée d'élite qui a accompagné, le 10 avril, la dépouille mortelle du grand citoyen, du restaurateur moderne de la science sociale ; autour de ce cercueil se sont rencontrés, dans un même sentiment de vénération et de respect, les représentants les plus considérables de partis différents. Inutile de dire que ce fait constitue à lui seul un panégyrique des plus éloquents : il proclame hautement que la beauté de l'âme d'un chef d'école ajoute toujours à l'autorité de la doctrine ; que la vertu est une grandeur morale qui domine, en les rehaussant, les mérites du penseur ; que la pure auréole ne saurait manquer de couronner le nom d'un bienfaiteur de l'humanité.

L'ABBÉ M. H. BÉDARD, P. S. S.

LA FORME DE VIE AU SEIN DU CLERGÉ

(Suite)

II. EXCEPTIONS OU RESTRICTIONS DANS LA PRATIQUE DE LA PAUVRETÉ ET DE LA VIE COMMUNE AU SEIN DU CLERGÉ DES PREMIERS SIÈCLES.

1° Les clercs des premiers siècles ont-ils tous et toujours mené la vie commune ? Les communautés ecclésiastiques avaient-elles les caractères généraux, spécialement la stabilité des communautés religieuses de nos temps ?

Ce que nous avons dit de la vie commune à l'âge apostolique s'applique aux siècles qui ont suivi. La seule communauté fortement constituée dans les premiers siècles était celle de l'Eglise ; les autres associations religieuses n'avaient d'autre lien vraiment résistant que celui qui les rattachait à cette unité ; tous les autres étaient précaires et cédaient selon les exigences des temps et des lieux. Les clercs vivaient en commun autant que les circonstances le permettaient, parce que la vie commune est fondée sur l'usage même et les obligations de la cléricature, parce que Jésus-Christ a institué ce genre de vie au sein du collège apostolique, parce que les grâces les plus abondantes et d'ineffables douceurs sont promises "aux frères qui habitent ensemble." Mais ici, tout le presbytère d'une cité ne formait qu'une seule communauté ; là, les membres de la hiérarchie présentaient plusieurs groupes ; ailleurs, on voyait tour à tour les clercs se réunir et se séparer selon que le permettaient ou l'exigeaient les événements.

En général, les communautés ecclésiastiques se déguisaient plus ou moins, surtout dans les temps de persécutions, sous l'apparence de sociétés domestiques ou civiles. Une puissante famille patricienne pouvait abriter à l'aise tout le clergé d'une grande cité. Si l'évêque avait été marié et possédait une famille, il pouvait y introduire ses clercs et vivre avec eux, "présidant à la fois l'Eglise de Dieu" et "gouvernant ses enfants." Les clercs d'une cité pouvaient se réunir en corporation funéraire, en société hospitalière, etc.

Les lecteurs un peu familiers avec les monuments des premiers siècles n'auront pas de peine à saisir la vérité de nos paroles.

2° Autre question. La pauvreté parfaite était-elle universelle au sein du clergé des premiers siècles ? Ou plutôt, la désappropriation était-elle universellement pratiquée parmi les clercs ?

Non, une partie des clercs conservaient la possession et même la propriété de certains biens.

Nous l'avons déjà remarqué, la désappropriation complète est prescrite par le concile de Trente à tous ceux qui font profession de la perfection évangélique, mais elle n'est point essentielle à cet état. Ce qui est contraire à la pauvreté religieuse, ce n'est pas la possession ni même la propriété du *nécessaire*, mais la possession ou la propriété du *superflu*. L'Eglise, il est vrai, s'est élevée, dans ces derniers siècles, avec beaucoup d'énergie contre le pécule, à cause des périls qu'il entraîne pour le maintien de la pauvreté religieuse, et des décadences qu'il suppose ou qu'il amène ordinairement ; mais, à ne tenir compte que de la nature des choses, on peut entrer et vivre dans l'état de perfection évangélique tout en demeurant propriétaire de quelques objets, bien plus, d'une terre ou d'un autre capital nécessaire à un honnête entretien.

C'est ce que l'on vit fréquemment dans l'antiquité. Les Pères des déserts d'Orient, au IV^e, au V^e et au VI^e siècle, se considérèrent souvent comme les maîtres absolus de certains fruits de leur travail, d'un livre ou d'autres objets. La même discipline apparaît dans les premiers monastères de l'Occident, au IV^e et au V^e siècle ; il n'est pas douteux qu'elle a été très fréquente chez les ascètes des trois premiers siècles.

Au sein du clergé, la même liberté a existé dans les origines de l'Eglise.

Saint Paul déclare que les prêtres qui s'acquittent dignement de leur office "sont dignes d'un double honneur (1)," c'est-à-dire, selon l'interprétation commune, d'une double part dans les distributions ecclésiastiques. Les *constitutions apostoliques* règlent que "des bénédictions ou eulogies qui demeurent dans les mystères, l'évêque aura quatre parts, le prêtre trois, le diacre deux, les sous-diacres, les lecteurs, les chantres, les diaconesses une (2)." On trouve des règlements semblables dans les *canons des Apôtres* (3). Saint Cyprien parle des "frères qui reçoivent la sportule, *sportulantes fratres*," c'est-à-dire une distribution quotidienne (4) ; ailleurs, il fait mention de distributions mensuelles, *divisiones mensurnæ* (5) ; les distributions des

(1) I TIM., v. 17.

(2) *Const. apost.*, l. VIII, c. 31 ; *Patr. grec.*, I, 1127.

(3) Can. 4, 58 ; LABBE, I, 26, 38.

(4) S. CYPR. *Ep.* 66 ; *Patr. lat.*, IV, 399.

(5) *Id.*, *Ep.* 34 ; *ibid.*, 324.

prêtres sont distinguées de celles des clercs inférieurs ; certains confesseurs reçoivent autant que les prêtres, parce qu'ils se sont distingués par leur courage dans la persécution, *sportulis iisdem cum presbyteris honorentur* (1).

Ces distributions constituaient une sorte de pécule assez semblable, croyons-nous, aux "portions de pain, de vin et de pitance" remises chaque jour, aux religieux, dans un très grand nombre de monastères bénédictins au XIV^e et au XV^e siècle.

Bien plus, il arrivait souvent que les clercs les plus fervents eux-mêmes conservaient la disposition d'un petit capital nécessaire à leur entretien. Saint Cyprien, au témoignage de son diacre Pontius, distribua tous ses biens aux pauvres, et cependant il parle, dans une de ses lettres, d'une "quantité qui lui est propre" et dont il ordonne de secourir les étrangers indigents (2). Saint Ambroise, raconte son biographe Paulin, "donna à l'Eglise ou aux pauvres, lorsqu'il fut ordonné évêque, tout l'or ou l'argent qu'il avait ; il abandonna encore à l'Eglise tous les domaines qu'il possédait, en réservant l'usufruit à sa sœur, ne gardant rien qu'il pût appeler sien, voulant suivre son Maître dans la nudité, avec la liberté d'un parfait dégagement (3)." Cependant on le voit léguer avant sa mort quelques biens à son frère. Le même Père enseigne que les clercs, sous peine d'être imparfaits, ou bien doivent donner à l'Eglise tout ce qu'ils possèdent, ou bien, s'ils se réservent ce qui est nécessaire à leur entretien pour ne point lui être à charge, *volens Ecclesiam gravare*, doivent s'acquitter de tout leur office sans prétendre rien recevoir (4). Considérez, dit-il encore aux ministres de l'autel, comment, selon l'enseignement de l'Apôtre, ceux qui sont admis au service de l'Eglise doivent dédaigner les choses de ce monde. A vous spécialement, il recommande le mépris des richesses ; il ne vous permet que ce qui peut vous porter à la piété. Ne vous embarrassez pas des affaires du siècle parce que vous êtes dans la milice de Dieu ; car celui qui exerce cette milice spirituelle doit s'abstenir de la pratique des affaires terrestres, se contentant des fruits de son petit champ, s'il en a un ; s'il n'en a pas, du fruit

(1) *Ibid.*

(2) *Id.*, *Ep.* 36 ; *ibid.*, 327.

(3) PAULIN., *Vita S. Ambr.*, 38 ; *Patr. lat.*, XIV, 40.

(4) S. AMBR., *De of. min.*, l. I, c. xxx, 152, *Patr. lat.*, XVI, 68.

de sa solde (1).” Saint Augustin pose le même principe et admet la même restriction.

On peut conclure de plusieurs passages de Julien Pomère qu’au V^e siècle, les clercs qui conservaient leur patrimoine n’étaient pas rares : “ L’Evêque, chargé de la dispensation des aumônes, dit cet auteur dans son traité de la *Vie contemplative*, reçoit et distribue les dons de la charité sans attache cupide, au contraire avec une louable charité, quand il a laissé à ses parents, distribué aux pauvres ou donné à l’Eglise tout ce qu’il possédait, et que, par amour de la pauvreté, il s’est mis au rang des pauvres, de manière à vivre lui-même comme un pauvre volontaire du bien commun des pauvres (2). Mais ceux qui sont trop faibles pour ce qu’ils possèdent, si cependant ils laissent à l’économiste de l’Eglise leur portion des revenus ecclésiastiques pour être distribuée à ceux qui n’ont rien, gardent leur bien sans péché... S’il leur semble qu’ils doivent prendre leur part pour ne point paraître la mépriser, sans pouvoir cependant se décider à abandonner tous leurs biens par la honte d’être pauvres à la vue des leurs, il leur sera salutaire de considérer que c’est un plus grand désordre encore de vivre des aumônes des pauvres quand on a des biens (3). Ceux qui, possédant des biens propres, prétendent recevoir quelque chose, pêchent grandement en prenant ce qui ne devrait servir qu’à l’entretien des pauvres. Le Saint-Esprit dit des clercs : “ Ils mangent les péchés de mon peuple (4).” Mais de même que ceux qui n’ont rien en propre reçoivent non pas les péchés, mais les aliments dont ils ont besoin, ainsi ceux qui possèdent des biens prennent non pas des aliments qu’ils ont en abondance, mais les péchés d’autrui (5)”

(1) Considera quemadmodum eos qui ad officia Ecclesie accedunt, despicientiam rerum humanarum habere debere doceat... Tibi fili, contemptum divitiarum suadet, nihil permittens nisi quod te exercent ad pietatem... Non te implices negotiis secularibus, quoniam Deo militas. Etenim... qui fidei exercet militiam, ab omni usu negotiationis abstinere debet, agelluli sui contentus fructibus, si habet; si non habet, stipendiorum suorum fructu. S. AMBR., *ibid.*, c. xxxvi, 183-4; col. 77-78.

(2) JULIAN. POMER., *De Vita contempl.*, l. II, c. xi; *Patr. lat.*, LIX, 455.

(3) *Ibid.*, c. xii; col. 455-6.

(4) Os. W, 8, Julien Pomère fait un jeu de mot. En effet, *peccata* ou *péchés* signifient ici proprement *victimes pour le péché*.

(5) Sed sicut nihil habentes proprium, non peccata, sed alimenta quibus indigere videntur, accipiunt; ita possessores, non alimenta quibus abundant, sed aliena peccata suscipiunt. *Ibid.*, c. x, 1; col. 454.

“ Les clercs propriétaires, dit-il encore, qui ne réclament rien, il est vrai, comme leur étant dû, mais qui cependant vivent des revenus de l’Eglise, se rendent coupables d’un péché dont je ne saurais dire la gravité, en recevant la nourriture des pauvres, en chargeant des frais de leur entretien l’Eglise qu’ils devraient aider de leurs biens propres. Ils donnent à penser qu’ils ne vivent en communauté que pour n’avoir pas de pauvres à nourrir, d’hôtes à recevoir et pour ne pas diminuer leur fortune par des dépenses journalières. Ces clercs, alors même qu’ils donnent à l’Eglise une part de leurs revenus, comme une pension pour leur entretien, ne doivent point se préférer par une vaine jactance à ceux qui n’ayant rien du tout sont nourris et vêtus par elle ; car il y a plus de perfection à se dépouiller des biens de ce monde, à ne rien avoir et à ne rien désirer ici-bas, qu’à donner à l’Eglise une petite portion de ce qu’on possède, pour se vanter peut-être ensuite de sa générosité. Qu’est-il de difficile dans ce que je dis ? Est-ce de ne pas recevoir de l’Eglise ce dont on n’a pas besoin, ou de renoncer à ce qu’on possède ? Si l’on ne veut pas abandonner ses biens, afin d’avoir de quoi vivre, pourquoi recevoir quelque chose dont on aura à rendre compte (1) ? ”

Ainsi, selon Julien Pomère, le clerc ne peut pas mener “ la vie contemplative, ” c’est-à-dire, en termes plus récents, être véritablement religieux, s’il ne vit pas dans la pauvreté ; autrement, il ne ferait pas profession du renoncement conseillé par Jésus-Christ à ceux qui veulent être ses parfaits disciples. Le clerc qui abandonne tous ses biens et reçoit sa subsistance quotidienne des aumônes de l’Eglise va jusqu’à la perfection du renoncement conseillé par le Sauveur ; mais celui qui conserve en propre les revenus nécessaires à son entretien et vit au milieu des autres clercs sans être à charge à l’Eglise, pratique un renoncement moins parfait sans doute, mais suffisant à l’état clérical et à la vie contemplative. Selon cet auteur, il est permis aux faibles de garder leur patrimoine ; mais il ne leur est pas permis ensuite de vivre des revenus de l’Eglise : car cet écrivain le rappelle à plusieurs reprises, les biens de l’Eglise sont le patrimoine des pauvres ; or, si les ministres de l’autel ont droit aux revenus ecclésiastiques, c’est comme pauvres, et comme clercs à ce titre, les clercs devant être pauvres. Ces maximes sont souvent rappelées dans les monuments des premiers siècles :

(1) Nam, quæro, quid sit eorum quæ dixi difficile ? Ut homo id quod opus non habet, ab Ecclesia non accipiat, an ut quod habet sine causa contemnat ? Si propter hoc non vult sua relinquere ut habeat unde vivat, ut quid accipit unde rationem reddat ? *Ibid.*, 3 ; col. 455.

“ L'évêque, lisons-nous dans les *canons des Apôtres*, peut prendre sur les revenus de l'Eglise ce dont il a besoin, si toutefois il est dans le besoin (1).”

Il ne faudrait donc point croire qu'il y eût dès lors un clergé propriétaire, comme celui que nous verrons s'établir à partir du VI^e siècle, possédant tous les biens qu'il peut avoir reçus de ses parents ou d'autres sources séculières, les administrant et en disposant comme il l'entend, recevant en outre de l'Eglise autant de revenus qu'il lui en faut “ pour un honnête entretien.” Dans les premiers siècles, l'état de pauvreté évangélique apparaissait comme obligatoire pour les clercs, à peu près comme la continence parfaite; tous devaient vivre en pauvres, comme tous devaient demeurer étrangers aux noces de la terre. Plus tard, les clercs de l'Orient ne demeurèrent point fidèles à la sainte loi du célibat; ceux de l'Occident abandonnèrent de leur côté la perfection de la pauvreté évangélique. Mais, à l'origine et longtemps, il y avait une véritable obligation pour tous les membres de la hiérarchie, de vivre en pauvres comme de s'abstenir du mariage. S'ils possédaient quelques revenus ou même quelque capital, c'était en vue de leur entretien dans les limites des besoins de la nourriture et du vêtement.

“ Les distributions ecclésiastiques, dit un autre texte inséré aussi dans le *Corpus juris*, sont pour les clercs qui n'ont pas de parents ou de proches pouvant les nourrir; mais s'ils peuvent être entretenus de leurs propres biens ou de ceux de leurs parents, ils commettraient un sacrilège, *sacrilegium profecto committunt*, en recevant ce qui est des pauvres, et par un tel abus, ils mangeraient et boiraient leur condamnation (2).” “ D'où il faut nécessairement conclure, observe Amort, que tous les anciens clercs soucieux de leurs obligations, qui vivaient des revenus de l'Eglise, n'avaient point de biens propres, et qu'ainsi ils étaient tous pauvres par condition naturelle ou par renoncement exprès (3).”

Aussi nous pouvons appliquer généralement, à tous les membres de la sainte hiérarchie durant les premiers siècles, les conclusions que Thomassin énonce sur les évêques de cette époque :

(1) Percipiat autem et ipse, si modo indiget, quantum ad necessarios suos... usus opus habet. Can. 40; CORP. JUR. CAN., *Decr.* II P., caus. XII, 9. I, c. xxii.

(2) CORP. JUR. CAN., *Decr.* II P., caus. I, 9. II, c. vi, et caus. XVI, 9. I, c. lxxviii. Cf. *Regul. monach. ex scriptis* HIER., c. iv; *Patr. lat.*, XXX, 333.

(3) *Vetus disciplina canonicorum regularium et secularium*, P. I, 9. iv, n. 5.

“1° Les anciens évêques, dit-il, avaient ordinairement quitté leur propre patrimoine, et s'étaient ainsi dévoués à la vertu qui met ses richesses à ne rien posséder en propriété dans le monde.

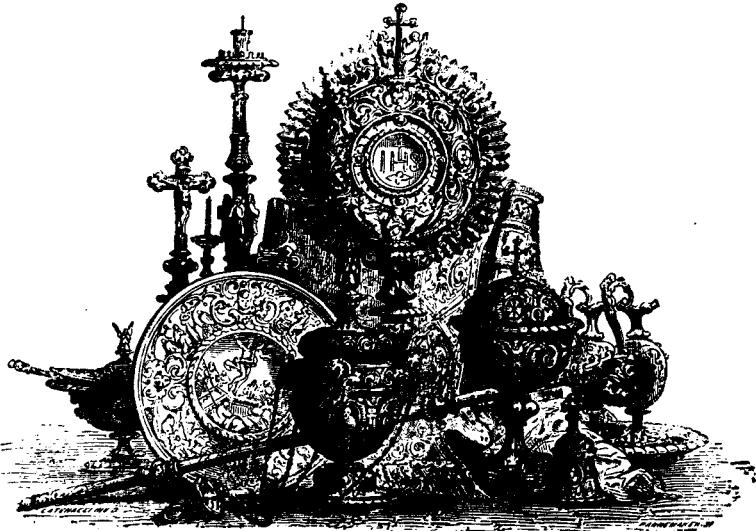
“2° Etant ensuite appelés à l'épiscopat ou à d'autres bénéfices (1), ils en vivaient simplement comme pauvres, et comme du bien de tous les pauvres.

“3° S'ils avaient le gouvernement des grands biens et des fonds d'une Eglise, ils les considéraient comme les biens d'une communauté où tout était commun et où personne n'avait rien en propre : en sorte que, quelque riche que pût être l'Eglise, chaque ecclésiastique et chaque bénéficiaire (?) ne possédait rien en particulier et était lui-même pleinement possédé de l'esprit de la pauvreté évangélique (2).”

(1) Terme impropre : le *mot* et la *chose* appartiennent à une époque postérieure.

(2) *Discipl. ecclés.*, P. III, liv. III, c. 1, n. 6.

DOM. BENOIT.



LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XV

Un odieux personnage.—Dialogue historique.—La guerre de 1812.—Le fort Saint-Louis en 1815.—Les restes du duc de Richmond.—L'incendie du château Saint-Louis (23 janvier 1834).—La terrasse Durham.—Événements politiques.—Destruction.

Parmi les personnages qui fréquentèrent le château Haldimand pendant le séjour qu'y firent les gouverneurs, il faut citer le notoire Herman-Witrius Ryland, secrétaire intime de Lord Dorchester et de ses quatre successeurs, puis membre du Conseil Législatif et secrétaire du Conseil Exécutif. Il écrivait, le 23 décembre 1804, les lignes suivantes qui font voir tout ce qu'il y avait de fanatisme et de fiel au fond de son cœur : “ *We have been mad enough to allow a company of French rascals to deprive us for the moment of the means of accomplishing all this* (la domination de l'anglicanisme dans le Bas-Canada) ; *but one prudent decisive step might rectify this absurdity.*” Il fit l'impossible pour empêcher M. Dunn, administrateur de la colonie, de reconnaître Mgr Plessis comme évêque de Québec et d'accepter son serment de fidélité au roi d'Angleterre. Il écrivit à ce sujet : “ Je méprise et je hais la religion catholique, parce qu'elle ravale l'esprit humain et qu'elle est fatale à tous les pays où elle existe.”

Le gouverneur intérimaire passa outre.

En 1807 arriva à Québec le gouverneur Sir James-Henry Craig, — dont nous avons déjà parlé.—qui devait s'entendre parfaitement avec cet odieux personnage. (2)

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre, 1893, février, mars, mai, juin, septembre, octobre 1894.

(2) Ryland se rendit à Londres pour appuyer de sa parole un mémoire de Craig qu'il avait indubitablement inspiré et dont l'objet était de détruire tout ce qui était catholique et français dans le Bas-Canada. On répondit à l'envoyé de Craig qu'il avait raison, en principe, mais qu'il ne fallait pas oublier que les Canadiens étaient la majorité dans leur pays. Le “mémoire” fut mis de côté. Plus tard, vers 1820, un autre fanatique, le juge Sewell, fit des instances auprès du gouvernement de la métropole pour que l'union de toutes les pro-

Craig, dit M. Garneau, était un officier de quelque réputation, mais un "administrateur fantasque et borné, qui déploya un grand étalage militaire et parla au peuple comme il eût parlé à des recrues soumises au fouet."

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce gouverneur aux étranges allures quitta, quelques mois avant son départ de Québec, le château Haldimand, dépendance du château Saint-Louis, pour aller habiter ce dernier édifice. Ce fut dans une des salles du château Saint-Louis qu'eut lieu, au mois de juin 1811, le célèbre dialogue entre sir James Craig et Mgr Plessis, dans lequel le gouverneur voulut jouer au Napoléon. (1) L'illustre évêque qui devait, plus tard, obtenir de l'Angleterre, pour l'Eglise du Canada, une indépendance que celle-ci n'avait connue ni sous le nouveau régime, ni même sous le régime français, déploya en cette circonstance autant de fermeté que de tact et de modération. Il était d'ailleurs fort instruit, et avait une connaissance étendue des lois anglaises touchant le domaine religieux. Craig, qui voulait que le roi de la Grande Bretagne nommât les évêques et les curés canadiens, et ignorait la doctrine catholique relativement à la juridiction spirituelle, tenta de faire briller aux yeux du prélat les avantages matériels qui lui reviendraient en acceptant la suprématie ecclésiastique du roi. Le prélat ne prononça pas le mot *comediante*, qui échappa, a-t-on dit, à Pie VII dans l'entretien de Fontainebleau, quelques mois plus tard, mais il exposa d'une façon lucide (2) la doctrine de l'Eglise à son interlocuteur, moins susceptible de la comprendre qu'était Napoléon.

Les événements de la "guerre de 1812" vinrent servir nos intérêts. Mis en suspicion, maltraités dans leurs chefs par une caricature de potentat, les Canadiens n'avaient rien perdu de leur loyauté, et ils oublièrent généreusement leurs griefs lorsque sir

vinces britanniques de l'Amérique du Nord fût décrétée, dans un but d'anglicisation et d'écrasement pour les Canadiens-Français. L'Angleterre ne voulut rien faire alors contre ses fidèles sujets du Bas-Canada, et ce ne furent que les imprudences de ceux qui préparèrent la regrettable insurrection de 1837, et cette insurrection elle-même, qui nous valurent le régime du Conseil Spécial, puis l'union des deux Canada dans des conditions difficiles, "dangereuses" sous certains rapports, ruineuses et injustes au point de vue financier.

(1) Mgr Plessis dit que l'entretien dura *sept quarts d'heure*; sir James Craig dit qu'il dura *deux heures et demie*. Il est évident que l'un des deux personnages avait trouvé le temps plus long que son interlocuteur.

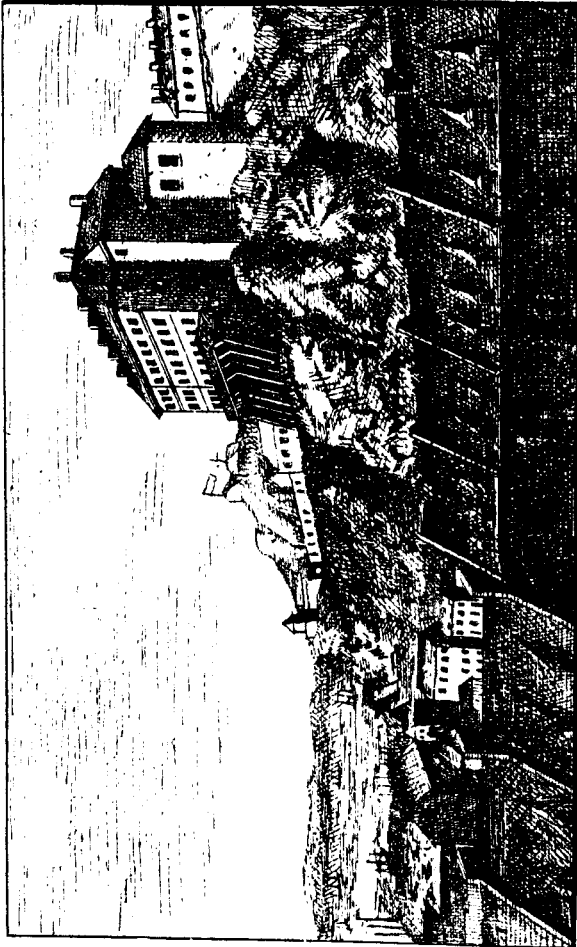
(2) Rentré chez lui, Mgr Plessis s'empressa d'écrire ce qu'il venait de dire au gouverneur.

George Prevost, successeur de Craig, leur témoigna une confiance qui était à leur honneur réciproque. La guerre ayant été déclarée, en 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis (à propos du *droit de visite*), le gouverneur donna la garde de sa capitale aux Canadiens-Français. Il n'en fallait pas davantage pour faire éclater la générosité et les sentiments chevaleresques de nos pères. Le plus brillant fait d'armes de cette campagne de 1812, 1813 et 1814, fut la bataille de Châteauguay (26 octobre 1813), où le colonel de Salaberry et ses trois cents voltigeurs franco-canadiens défirent sept mille Américains commandés par le général Hampton. (1) Après la guerre, l'Angleterre victorieuse et reconnaissante confirma les promesses faites par sir George Prevost à l'évêque de Québec, et tous les droits des Canadiens-Français, relativement au domaine religieux, furent enfin et définitivement reconnus.

Monsieur Joseph Bouchette, dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada*, publiée à Londres en 1815, s'exprime ainsi :

“ En 1759, la population de Québec se montait à environ huit à neuf mille âmes ; à présent, y compris les faubourgs, elle est d'à peu près 18,000. Les édifices publics sont le château Saint-Louis, l'Hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines, le monastère des Jésuites actuellement converti en casernes, les cathédrales protestante et catholique, l'église écossaise, l'église de la basse-ville, la maison de Justice, le séminaire, la nouvelle prison, et les casernes de l'artillerie ; il y a deux marchés, une place d'armes, une parade et une esplanade. De ces bâtiments, le château Saint-Louis étant l'objet le plus saillant sur le sommet du rocher, mérite le premier d'être remarqué ; c'est un beau bâtiment de pierre, situé près du bord d'un précipice d'un peu plus de deux cents pieds de hauteur, et soutenu de ce côté par un ouvrage solide en maçonnerie, qui s'élève jusqu'à la moitié de l'édifice, et surmonté d'une galerie spacieuse, d'où l'on a une vue très imposante du bassin, de l'Île d'Orléans, de la Pointe Lévi, et du pays d'alentour. Le bâtiment a en totalité

(1) La “ guerre de 1812 ” se termina par le traité de Gand, du 24 décembre 1814. “ La bataille de Châteauguay surtout fut décisive. On l'a comparée, non sans raison, aux Thermopyles, et le nom de Salaberry a été exalté, en prose et en vers, à l'égal de celui de Léonidas. Si cet enthousiasme a pu paraître excessif à raison de la courte durée de l'engagement et du petit nombre de tués et de blessés de notre côté, la résistance à des forces si supérieures et les résultats qu'elle a eus suffisent pour la justifier. Ce n'est, si l'on veut, qu'une vive fusillade, un éclair au coin d'un bois ; mais cet éclair a illuminé tout notre avenir. Il a fait voir encore une fois à l'Angleterre qu'elle devait compter avec nous ; il a donné raison à la politique du général Prevost.”— P.-J.-O. Chauveau.



LE CHATEAU ST-LOUIS, QUEBEC

déduit par le feu le 23 janvier 1834

d'après un dessin de W.S. Sewell Copié par Geo. St Michel.

162 pieds de long sur 45 de large ; il a trois étages, mais du côté du Cap il paraît beaucoup plus haut : chaque extrémité est terminée par une petite aile qui donne au tout ensemble un air libre et régulier ; la distribution intérieure est commode, les décorations sont pleines de goût et magnifiques, et convenables à tous égards à la résidence du Gouverneur Général, Il fut bâti peu après que la ville eût été fortifiée par des ouvrages réguliers, par conséquent il offre assez peu de beautés qui puissent attirer l'attention : pendant une longue suite d'années il fut négligé au point qu'on le laissa dépérir, et cessant d'être la résidence du commandant en chef, il ne servit plus qu'aux bureaux du gouvernement, jusqu'en 1808, que le parlement provincial adopta une résolution pour le réparer et l'embellir ; on vota en même temps pour cela la somme de 7000 livres sterling, et on commença aussitôt les travaux. L'argent qui était destiné à cet objet ne se trouva pas suffisant pour défrayer les dépenses d'après la grande échelle sur laquelle les améliorations avaient été commencées ; mais on vota une somme additionnelle pour couvrir tous les frais, et à présent, comme résidence du représentant de Sa Majesté, il fait beaucoup d'honneur à la libéralité et à l'esprit public de la province. Sir James Craig fut le premier qui en prit possession. La partie appelée proprement le Château, occupe un côté de la place ou de la cour ; du côté opposé est un vaste bâtiment (1) divisé en différents bureaux du gouvernement tant civil que militaire, qui sont sous les ordres immédiats du gouverneur ; il contient aussi une belle enfilade d'appartements, où se donnent toujours les bals et les autres amusements de la cour. Durant l'état de dépérissement du Château ce bâtiment était occupé par la famille du Gouverneur. L'extérieur aussi bien que l'intérieur est dans un style très simple ; il forme une partie de la courtine qui s'étendait entre les deux bastions extérieurs de l'ancienne forteresse de Saint-Louis ; tout auprès sont d'autres bâtiments plus petits servant à de semblables usages, un corps de garde, des écuries, et un vaste manège. (2) La forteresse de Saint-Louis couvrait environ quatre acres de terrain, et formait presque un parallélogramme ; du côté de l'ouest, deux forts bastions à chaque angle étaient unis par une courtine, au centre de laquelle était une porte pour les sorties ; les autres faces présentaient des ouvrages d'une description à peu près semblable, mais d'une

(1) Le château Haldimand.

(2) Transformé en théâtre vers 1839. Détruit par un incendie le 12 juin 1846.

moindre dimension. Il ne reste plus que quelques vestiges de ces ouvrages, excepté le mur de l'ouest qu'on tient en bonne réparation. Le nouveau corps de garde et les écuries, qui font face à la parade, ont un très joli extérieur ; le premier forme l'arc d'un cercle, et a une colonnade sur le devant ; les écuries tiennent au manège, qui est spacieux et en tout point très propre à son usage ; il sert aussi pour exercer la milice de la ville. Au sud-ouest du Château, il y a un excellent jardin bien cultivé, de 90 toises de longueur sur 35 de largeur, et de l'autre côté de la rue des Carrières, il y en a un autre de 53½ toises de longueur sur 42 de largeur, l'un et l'autre pour l'usage du Gouverneur ; le dernier avait d'abord été destiné à former une promenade publique, et planté de beaux arbres, dont il reste encore plusieurs."

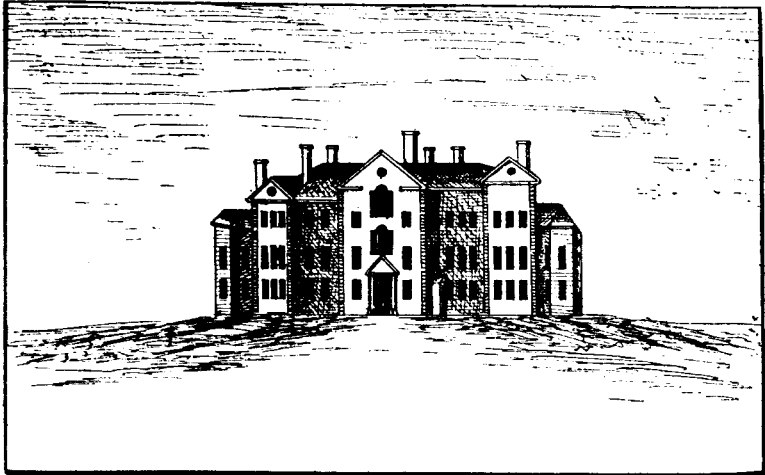
Les lignes suivantes, extraites de la *Vie de Madame C.-E. Casgrain* (née Baby) m'ont été communiquées par un des collaborateurs de cet ouvrage intime, intéressant à plus d'un titre :

" Les premières visites de Mme Casgrain au château Saint-Louis, dont elle a gardé un souvenir distinct, datent de 1819. Charles Lennox, duc de Richmond, était alors gouverneur. Quoique arrivé depuis peu dans le pays, il était universellement reconnu par un ennemi des Canadiens et souverainement détesté. La plupart de ceux qui n'étaient pas obligés de faire acte de présence au Château, par suite des devoirs de leur charge ou de leur position, s'abstenaient d'y paraître. Aussi les réceptions et les bals du gouverneur avaient plus que jamais une physionomie anglaise. Les réceptions avaient lieu aux salons du château Saint-Louis ; mais les bals se donnaient en face, dans les salles plus vastes du nouveau château bâti par Haldimand, qui a subi, depuis, bien des vicissitudes, et qui a enfin été converti de nos jours en école normale.

" L'espace libre qu'on voit entre cet édifice et celui de la poste était fermé d'une enceinte de murs auxquels se rattachaient les écuries du gouverneur et le corps de garde situé près de l'entrée qui donnait accès à la cour du château Saint-Louis, et qui s'ouvrait près du pignon de l'école normale actuelle. (1) Un chemin sablé, soigneusement entretenu, faisait le tour de la cour intérieure du Château, dont la façade, peu élevée de ce côté, était d'une architecture très simple. En entrant dans le vestibule, on remarquait la largeur des escaliers qui conduisaient aux salons de réception, et qui avaient vraiment de la majesté. Les salons eux-mêmes étaient

(1) Ces lignes furent écrites vers 1870.—E. G.

d'un goût sévère ; ils respiraient cependant de la solennité, surtout quand on se rappelait tous les personnages célèbres de notre histoire qui y avaient passé, depuis Frontenac, Montcalm, Dorchester, jusqu'aux princes d'Angleterre. Dans le cours de l'été 1819, le



LE CHÂTEAU ST-LOUIS EN 1830.
Vue prise de l'intérieur du fort.

château Saint-Louis présentait une animation inaccoutumée. Les gardes anglaises étaient doublées à toutes les issues, et une foule nombreuse entraît et sortait sans interruption du château. Le silence de cette foule indiquait une cérémonie funèbre. En effet, elle venait visiter la chambre mortuaire du duc de Richmond, enlevé par une mort tragique dans laquelle la croyance populaire voyait un châtimeut de Dieu. On pouvait, raconte notre mère, lire sur toutes les figures qu'on rencontrait une expression de soulagement et de satisfaction secrète.

“ Le principal ornement de la chambre funèbre, qui attirait l'attention du monde, consistait en quatre magnifiques candélabres placés autour du catafalque, et qui appartenaient à la famille du noble Lord.

“ Chacun racontait à sa manière les incidents de la mort du duc. Mordu par un renard captif, avec lequel il avait voulu jouer en passant à Sorel, au moment où il se rendait à la chasse, il ressentit, au milieu de la forêt, les premières atteintes de la rage que ce renard, pris d'hydrophobie sans que personne ne le sût, lui avait communiquée. Dès que les gens de sa suite s'en furent

aperçus, ils l'engagèrent à descendre à Québec. Il partit en effet ; mais du moment qu'il entrevit l'eau de la rivière d'Ottawa, où il fallait s'embarquer, l'horreur hydrophobique s'empara de lui, et il s'enfonça de nouveau dans la forêt. On l'entendait s'écrier, en se parlant à lui-même : "*Lennox, be a man.*" Mais sa volonté était vaincue : impossible d'avancer. Il fallut l'entraîner malgré lui et le lier dans le canot, où les convulsions de la rage, en entendant les clapottements de l'eau autour de lui, le mirent dans un état indescriptible.

" Il mourut peu de temps après, avant même d'arriver à Québec. Cette fin tragique fit une grande sensation dans tout le pays."

Le duc de Richmond remplissait les fonctions de gouverneur depuis l'année précédente. Son corps fut inhumé dans l'église anglicane de Québec, où on lui érigea un monument.

La mort ne devait plus pénétrer dans cette forteresse Saint-Louis qui avait vu s'éteindre Champlain, Mézy, Frontenac, Callières, Vaudreuil, La Jonquière, et avait abrité la dépouille mortelle du duc de Richmond. Le Château lui-même eut bientôt à subir la loi commune de la destruction des œuvres humaines : l'incendie, qui avait déjà détruit tant d'édifices et d'espérances dans la ville de Québec, devait encore faire disparaître ce monument par excellence des luttes et des gloires du passé. Sous le titre : "INCENDIE DU CHATEAU SAINT-LOUIS," la *Gazette de Québec* du 25 janvier 1834 publia les lignes suivantes qui créèrent une profonde impression dans tout le Canada :

" Cet édifice, qui servait de domicile depuis 150 ans, au moins, aux gouverneurs en chef de tout le territoire présentement connu comme l'Amérique Britannique du Nord, et l'un des objets les plus saillans de Québec vu du côté du port, et qui dominait le précipice qui se trouve entre la citadelle et la basse ville, est devenu la proie des flammes. Avant-hier, vers midi, le feu éclata dans une chambre, au troisième étage, vers la partie sud de la bâtisse, occupée par M. le capitaine McKinnon, aide-de-camp ; et, bien qu'on s'en fût aperçu de bonne heure, et qu'on employât tous les moyens pour en arrêter les progrès, néanmoins il s'étendit avec une rapidité étonnante dans l'étage supérieur, et continua à brûler en descendant, en dépit de tous les efforts des troupes et d'une douzaine de pompes. Maintenant il se présente aux regards avec ses cent ouvertures, ses cheminées à nud, et ses murs dévastés et noircis par les flammes. Hier l'après-midi une couple de pompes essayaient encore d'éteindre le feu dans l'aile du sud.

" Il fut originairement bâti par les Français dans un temps qu'on

ne peut fixer d'une manière certaine ; et quoiqu'il ait été changé et embelli, particulièrement sous l'administration de sir James Craig (ce qui coûta £10,000 à la province), ce sont encore les murs originairement bâtis, lesquels ont échappé, sauf quelques légers dommages, au siège de 1759 par les Anglais, à celui de 1775 par les Américains et au bombardement par sir William Phipps en 1690. (1)

“ Depuis une cinquantaine d'années (2) après la découverte du pays, cette place a été successivement le quartier-général de toutes les possessions françaises, à l'époque où elles comprenaient toute l'Amérique Britannique du Nord actuelle, ainsi que la Louisiane et les territoires le long du Mississipi ; et depuis 1759 jusqu'en 1778, que s'effectua l'indépendance américaine, devint le siège du principal commandant de tout le continent de l'Amérique du Nord.

“ Ce château était occupé, lors de l'incendie, par le lieutenant-général Aylmer, gouverneur-en-chef, et Lady Aylmer, le capitaine McKinnon, des grenadiers de la garde, et le capitaine Doyle, du 24^e de ligne, aides-de-camp, et le lieutenant Paynter, extra aide-de-camp. Le secrétaire militaire (M. le capitaine Airey), occupait des appartemens dans l'édifice communément appelé le vieux château, lequel cependant a été construit par les Anglais après la conquête, et dont on se sert en partie pour les repas et les danses. Les documens publics qui appartiennent à l'administration furent sauvés à temps, ainsi que l'argenterie et la plus grande partie de l'ameublement, qui néanmoins a été endommagé.

“ Son Excellence avait fait assurer pour £3,000, au bureau de Québec, le ménage qui est vendu par le dernier gouverneur au suivant, à chaque changement d'administration.

“ Le matin de l'incendie, le thermomètre avait marqué 22° au-dessous de zéro, et tant qu'il a duré, le froid a été depuis 2° jusqu'à 8° au-dessous de zéro, accompagné d'un vent perçant, qui soufflait de l'ouest au sud-ouest. La plupart des pompes ne pouvaient pas jouer, à cause du froid, et on n'aurait pu en retirer beaucoup d'avantage sans l'eau chaude qui fut généreusement fournie par les brasseries de MM. Racey, McCallum et Quirouet, et par les communautés religieuses.

“ Les citoyens et les troupes se sont signalés par leurs efforts ; mais vu l'impossibilité où l'on était d'atteindre la partie de l'édifice

(1) Le Château qui existait en 1690 fut rasé en 1694 ; mais il est très exact de dire que les murs du deuxième château, dont la construction fut commencée en 1694, avaient résisté au siège de 1759.—E. G.

(2) Près de cent ans.—E. G.

qui donnait sur le précipice, on vit bientôt qu'on ne pourrait réussir à arrêter le progrès des flammes.

“ Il en coûtera probablement £25,000 à £30,000 pour construire un nouveau château ; mais la beauté et l'étendue du terrain permettront d'y ériger un très bel édifice, qui pourra faire l'ornement de Québec. La propriété appartient au gouvernement militaire.

“ Pendant l'incendie, Lord et Lady Aylmer sont restés chez le Col. Craig ; et ils y sont restés depuis. Ils cherchent à louer une maison en ville. Le feu régna avec une grande violence pendant toute la nuit de jeudi, et on donna de fréquentes alarmes, dans la crainte où l'on était que les maisons des rues La Montagne et Champlain, qui se trouvent au pied du cap, ne prissent en feu par les flammèches que poussait le vent, et les pièces de bois embrasées qui tombaient sur les maisons ou dans les cours ; heureusement la neige qui se trouvait sur les toits, a préservé les maisons, et il n'en a été que cela. Si l'incendie fut survenu en été, bien des propriétés auraient été détruites dans la basse-ville.”

Après l'incendie du 23 janvier 1834, le nom de château Saint-Louis fut donné au château Haldimand dans les documents officiels.

Lord Gosford, successeur de Lord Aylmer, avait sa résidence sur le cap, mais les journaux de l'époque parlent fréquemment des dîners qu'il donnait au château.

Lord Durham fit raser, en 1838, les ruines du château incendié en 1834, et fit construire sur une partie des fondements de l'ancien édifice, à environ 180 pieds au-dessus du niveau de la basse-ville, une terrasse ou plate-forme mesurant 160 pieds de longueur (du nord au sud), avec balustrade en bois du côté du fleuve. Cette terrasse fut agrandie et construite dans sa forme actuelle, sur une longueur de 276 pieds, par l'honorable M. Chabot, alors ministre des Travaux Publics, en 1854, puis continuée, en 1879, jusqu'au pied de la redoute du cap Diamant, par le gouvernement du Canada et la ville de Québec, d'après les conseils de Lord Dufferin. Elle a maintenant 1400 pieds de longueur, du nord au sud, c'est à dire depuis l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis jusqu'au pied de l'ouvrage le plus avancé de la citadelle.

La “ plateforme ” chère aux Québécois est connue de toute l'Amérique à cause du panorama éblouissant que l'œil y découvre de tous côtés. Depuis 1838, on lui a donné les noms de Plate-forme Saint-Louis, Terrasse Durham, Terrasse Frontenac, Terrasse

Dufferin (1) : pour tous les étrangers, elle est l'unique, l'incomparable Terrasse de Québec, la promenade aux vastes horizons souvent animée par la présence d'une foule joyeuse, toujours peuplée de rêveurs, d'artistes, de poètes et de souvenirs.

Nous touchons à une époque trop rapprochée de nous pour qu'il soit nécessaire de rappeler les événements importants qui s'y sont succédés. Après l'incendie du 23 janvier 1834, le gouvernement loua l'hôtel Union (aujourd'hui l'établissement Morgan) pour y installer la plupart des bureaux publics. De 1838 à 1840, sous le régime du Conseil Spécial, le siège du gouvernement fut la ville de Montréal. Après l'Union et jusqu'à l'établissement de la Confédération, la capitale, et, partant, la résidence des gouverneurs, fut fixée tour à tour dans le haut ou le bas Canada. Ainsi, le Parlement siégea à Kingston, de 1841 à 1843 ; à Montréal, de 1844 à 1849 ; à Toronto, de 1850 à 1851 ; à Québec, de 1852 à 1855 ; à Toronto, de 1856 à 1859 ; à Québec, de 1860 à 1865 ; à Ottawa en 1866.

De 1852 à 1855 et de 1860 à 1865 le château Haldimand fut occupé par des bureaux publics.

Un lugubre événement, *le feu du théâtre*, se produisit au fort Saint-Louis en 1846, et vint continuer l'œuvre de destruction commencée en 1834, et qui devait se poursuivre par l'action du temps. d'abord, puis par la démolition d'une partie des murailles et de quelques petits bâtiments en 1854, puis enfin par la démolition du château Haldimand et du "magasin des poudres" en 1892.

(1) Il y a, à Québec, une très belle avenue appelée *Avenue Dufferin*. Elle court parallèlement à la façade du Palais Législatif, et traverse le terrain des Glacis, non loin du mur d'enceinte qui sépare la porte Saint-Louis de la porte Kent. On sait que la construction de la porte Kent et la reconstruction de la porte Saint-Louis sont dues à l'initiative du marquis d'Ava, comte de Dufferin. Ces deux ouvrages sont fort remarquables.

(*La fin au prochain numéro*)

ERNEST GAGNON.

LE LUCIFÉRIANISME EN CANADA ⁽¹⁾

La maçonnerie n'est pas hostile au protestantisme, il s'en faut de beaucoup; en adoptant la date de 1717 comme création de la secte succédant à celle des Rosi-Crucians, on trouve que le protestantisme a fortement contribué à l'engendrer. Les fondateurs anglais, en effet, Jacques Anderson, Théophile Désaguliers, Georges Payne, Lumden-Madden, Calvert, King et Elliot sont tous protestants; Désaguliers, notamment, est fils d'un ministre protestant qui avait quitté la France après la révocation de l'édit de Nantes.

Mais les protestants, qui sont dans le secret de la haute-maçonnerie, tirent, pour la plupart, leur origine religieuse des disciples de Socin, c'est-à-dire des groupes d'adeptes de la réforme les plus hostiles au catholicisme. Si l'on peut s'exprimer ainsi, les sociniens sont à l'extrême-gauche du protestantisme, tandis que les puséistes en forment l'extrême-droite; cela est si vrai, que c'est chez les puséistes qu'ont lieu les plus nombreuses conversions catholiques, tandis que les sociniens sont naturellement tout mûrs pour le luciférianisme; eux, ils se convertissent à Satan.

Or, la haute-maçonnerie, tout en faisant cause commune avec l'extrême-gauche (socinienne) et la gauche (anabaptiste, presbytérienne, luthérienne, calviniste, etc.) du protestantisme, n'a nullement pour but final de faire régner sur le globe les idées de Luther, de Calvin et autres prétendus réformateurs. Son but final, nous le connaissons, c'est le culte universel de Lucifer soi-disant Dieu-Bon.

Il s'agit donc d'agir sur les esprits des protestants, de leur faire perdre toute foi en Dieu et en son Christ, comme on cherche, d'autre part, à pervertir l'âme des catholiques.

C'est à cette œuvre que se vouent les Odd-Fellows.

C'est vers 1788 que fut fondé, à Londres, l'Ordre des Odd-Fellows. Ce mot, d'un sens très anodin, veut dire: les drôles de corps, les bons garçons, les joyeux drilles; dans le public profane, on qualifiait au début leurs réunions de "clubs des originaux." Comme on le voit, il n'y a pas là de quoi inspirer la défiance; c'est toujours sous des dehors d'aimable compagnon que Satan s'insinue dans la société. Mais, allez au fond des choses, soulevez le voile; apprenez

(1) *Le Diable au XIXe siècle*, 17e fascicule.

que, dans cet ordre à l'aspect bénin, il y a deux classes d'adeptes, dont l'une absolument secrète, et vous saurez que la seconde classe d'adeptes s'intitule "Ré-Théurgistes Optimates", exactement comme les Palladistes. Il y a encore une différence entre les Palladistes, qui n'ont qu'une classe (en cinq grades), et les Odd-Fellows, c'est que, chez les premiers, le prétendu Dieu-Bon est invoqué uniquement sous le nom de Lucifer (sauf en Italie), tandis que les Odd-Fellows parfaits initiés disent indifféremment Lucifer ou Satan. Ajoutons encore que les Palladistes nomment leurs groupes *triangles*, alors que les Odd-Fellows appellent les leurs *loges*, comme dans la maçonnerie ordinaire des grades symboliques.

Une loge d'Odd-Fellows fut constituée à Manchester, en 1809, et la division s'éleva bientôt entre les ateliers de Londres, Manchester et Liverpool. Les deux derniers se détachèrent de l'association, prirent le titre d'Ordre indépendant des Odd-Fellows, et nommèrent un Comité Central dont tous les membres devaient demeurer à Manchester.

En 1817, le forgeron Wildey, régénérateur des Odd-Fellows, partit pour l'Amérique; il y fonda, en 1819, avec deux francs-maçons une loge à Baltimore sous le titre distinctif de *Loge Washington n° 1*. Bientôt, des ateliers furent érigés partout; mais il s'éleva promptement entre eux des différends, parce que plusieurs prétendaient au titre de Grande Loge quoiqu'ils n'eussent pas reçu de patente ou de lettres régulières de constitution. Wildey parvint à faire admettre que tous les Frères, en général, se soumettraient à une seule Grande Loge, à savoir celle des États-Unis; ce qui eut lieu en 1825. Dès lors, cette dernière fut reconnue comme l'autorité légitime des autres Grandes Loges qui existaient, au nombre de quatre, ayant neuf ateliers dans leur obédience.

Cependant, les Odd-Fellows américains ne purent se mettre en relations avec les Odd-Fellows anglais du même rite, parce qu'aucune loge des premiers n'avait obtenu de patente de Manchester.

Wildey fit à cet effet, en 1826, et à ses propres frais, un voyage en Angleterre; et, le jour même de son départ, on lui remit les lettres-patentes qu'il avait demandées et qui constataient que "à la Grande Loge des États-Unis était conférée la haute juridiction sur les Odd-Fellows de ce pays, avec le droit d'y fonder des ateliers, sans l'intervention d'un tiers".—De 1826 à sa mort, qui eut lieu en 1861, Wildey resta presque constamment à la tête de l'association, qui n'était pas encore, du moins jusqu'en 1854, expressément luciférienne.

Vers 1842, de nouvelles difficultés surgirent entre les Odd-Fellows

anglais et les Odd-Fellows américains. Ceux-ci n'admirent pas les Frères anglais à leurs travaux, parce que la Grande Loge de Manchester se refusait à faire coïncider le mot de passe avec celui de la Grande Loge des Etats-Unis, ensuite parce qu'on se proposait d'apporter des changements aux rituels sans entente préalable. La Grande Loge d'Amérique voulait, en outre, qu'on supprimât les banquets dans les loges britanniques, et que, à son exemple, aucune boisson ne fût permise dans les réunions. Un autre point de différence, et peut-être le plus important, fut que les Odd-Fellows anglais payaient moins que les américains et que ceux-ci refusaient de les admettre aux prix fixés en Angleterre. Ces difficultés amenèrent de tels heurts qu'une rupture complète s'ensuivit, de sorte qu'il n'exista plus de relations officielles entre les autorités des deux pays.

En 1851, les Odd-Fellows d'Amérique tinrent leur séance annuelle dans le local de la Grande Loge Nationale de Washington. Il résulta des rapports qui furent présentés que l'association comptait alors aux Etats-Unis 28 Grandes Loges, 1,700 loges inférieures et 160,000 membres environ. Le montant des recettes, pour l'année 1850, s'était élevé à 880,389 dollars (4,401,945 francs).

C'est de cette même année 1851 que date l'introduction des femmes dans l'Ordre des Odd-Fellows. Dans la séance du 20 septembre, l'assemblée générale des sociétaires américains décida que les loges d'Odd-Fellows pourraient tenir des réunions androgynes, et l'on créa pour les femmes un grade, sous le titre de *Rebecca*. Il fut décidé, en outre, que les veuves d'odd-fellows qui feraient la demande d'affiliation seraient reçues de plein droit, sans être soumises à aucun scrutin, qu'elles ne paieraient aucune contribution, et qu'elles porteraient, comme insigne distinctif, un ruban vert et rose; mais cette admission ne pourrait toutefois avoir lieu que si le mari défunt n'avait laissé aucune dette vis-à-vis de la caisse de la loge.

Trois ans plus tard, l'Ordre, étant en pleine prospérité, fut l'objet d'une transformation qui resta ignorée de la plupart de ses membres et qui lui inocula le satanisme.

* * *

Un maçon écossais, du nom de Longfellow, qui, vers 1837, était venu s'établir aux Etats-Unis, recommandé au F. John Cogdell, président de la Grande Loge dite des Anciens Francs-Maçons de la Caroline du Sud, et qui, sachant faire valoir ses services, avait fini par se faire agréer comme secrétaire particulier du F. Moïse Hol-

brook, souverain grand commandeur grand-maître du Suprême Conseil de Charleston, s'était affilié aux Odd-Fellows, pour étudier le mécanisme de leur organisation; Holbrook lui avait bien volontiers accordé l'autorisation de cumulation de rites.

Longfellow s'était voué depuis longtemps à l'étude des sciences occultes. Moïse Holbrook, qui, pour sa part, connaissait à fond tous les secrets de la cabale, avait parfait son éducation de sataniste.

Souvent, Longfellow et Holbrook avaient caressé entre eux le projet de créer dans la maçonnerie un rite nettement luciférien; le vieux Moïse avait composé à cet effet une horrible cérémonie, qu'il avait intitulée *la Messe Adonaïcide*. Leur idée première était de faire pénétrer ce rite exécrationnel dans les arrière-loges par le canal de la maçonnerie de l'Ecosisme; mais, à cette époque-là, le Suprême Conseil de Charleston n'avait pas encore la prépondérance sur les autres Suprêmes Conseils du Rite Ecosais.

Puis, Moïse Holbrook mourut, et son disciple Longfellow quitta Charleston, emportant les cahiers manuscrits du rite infernal en préparation.

En 1854, l'ex-secrétaire intime du grand-maître cabaliste réunit, parmi ses co-affiliés odd-fellows, quelques membres haineusement anticatholiques des loges du Canada et leur fit part du plan qu'il avait conçu. *La réunion, tenue secrète, à l'insu des autres sociétaires, eut lieu à Hamilton.*

Willey avait alors, depuis longtemps, franchi le cap de la soixantaine; Longfellow lui avait montré les cahiers de Moïse Holbrook, et il en avait été émerveillé. Cependant, Willey n'avait pas osé prendre sur lui la responsabilité de l'innovation éclosée dans le cerveau de Longfellow; mais il lui avait laissé carte blanche pour tenter l'expérience.

Le plan de Longfellow, exposé à la réunion secrète d'Hamilton, était celui-ci :

On laisserait subsister, sans aucun changement, l'organisation et les grades des Odd-Fellows d'alors, et l'on s'en servirait comme d'un paravent pour mieux cacher l'existence d'une seconde initiation. En d'autres termes, *il y aurait deux classes d'initiés : les uns constitués et cérémoniant comme à l'ordinaire, qui ne se soupçonneraient pas former une première classe ; les autres, choisis avec soin parmi les premiers et formant la deuxième classe, pour pratiquer un rite essentiellement satanique.*

La proposition de Longfellow fut adoptée; néanmoins, il y eut encore beaucoup de tâtonnements dans sa mise à exécution, jusqu'en 1858. Les loges lucifériennes étaient peu nombreuses et fon-

tionnaient mal, irrégulièrement; les parfaits initiés, c'est-à-dire les satanistes, agissaient trop isolés. Thomas Wildey, devenu jaloux de son pouvoir et craignant de se voir éliminer ou tout au moins de voir Longfellow empiéter sur son autorité, se prêtait peu à favoriser le développement de la seconde classe, refusait les locaux. Aux yeux de tous, il restait toujours le grand-maître de l'Ordre; Longfellow, grand-maître des parfaits initiés épars, mal reliés les uns aux autres, n'avait pour ceux-ci qu'un titre, n'était considéré que comme une sorte de pontife innovateur du rite satanique, mais n'était nullement obéi.

Bref, Longfellow fut un moment découragé de voir ses tentatives infructueuses.

En 1857, il fit un voyage aux Etats-Unis, revit ses anciens amis du Suprême Conseil de Charleston, exposa de nouveaux plans au docteur Gallatin Mackey, qui était alors grand-secrétaire du Suprême Conseil et rédigeait la *Quarterly Review*; il communiqua aussi ses idées à Albert Pike, qui les goûta fort, mais ne pouvait les imposer, du moins le dit-il, et qui sans doute songea dès lors à se les approprier pour établir plus tard sa domination sur tout l'Ecos-sisme, puis sur toute la Franc-Maçonnerie.

Le souverain commandeur grand-maître à Charleston, le F... John Honour, fut sondé à son tour par Longfellow; sans doute, il approuva le plan de celui-ci; mais, comme Wildey, il craignit, s'il l'adoptait, de livrer la maison à un rusé compère qui pourrait le supplanter. Pour repousser les offres de Longfellow, il fit valoir que son grand lieutenant commandeur Charles Furman n'avait aucune tendance luciférienne, et qu'il serait impossible de greffer le rite satanique pur sur l'Ecos-sisme, sans mettre Furman dans le secret.

Longfellow ne se tint pas pour battu. Il regagna l'Europe et tenta d'obtenir du Suprême Conseil d'Ecosse (pratiquant le rite écossais en 33 degrés) ce qu'il n'avait pu obtenir du Suprême Conseil de Charleston. Il avait à Edimbourg des amis dévoués: entre autres, Samuel Somerville, qui l'avait autrefois recommandé à John Cogdell, et le colonel Swinburne. Somerville et Swinburne étaient tous deux trente-troisièmes; le premier était devenu, en outre, trésorier général du Suprême Conseil.

A Edimbourg, cependant, Longfellow ne réussit pas davantage: il eut pour lui, grâce aux efforts du colonel Swinburne et de Samuel Somerville, le lieutenant grand commandeur John White-Melville et un autre membre du Suprême Conseil d'Ecosse, nommé William Donaldson; mais là, ce fut à cause du souverain comman-

deur grand-maître, le duc d'Atholl, qu'il y eut impossibilité absolue de tenter le moindre effort.

Sur ces entrefaites, Longfellow fut rappelé au Canada par les FF. : Hunro et James Scott, influents odd-fellows de la seconde classe, qui, craignant de voir le disciple de Moïse Holbrook abandonner l'Ordre, avaient employé tous les moyens de persuasion et étaient parvenus à faire admettre au vieux Wildey qu'il n'était nullement question de le supplanter.

Wildey consentit donc à favoriser le développement de la seconde classe d'initiés, tout en imposant certaines conditions, dont voici les principales :

1° Le grand-maître des parfaits initiés ne s'ingérerait jamais dans les affaires des loges de la première classe, qui seules demeureraient officiellement les loges de l'Ordre des Odd-Fellows ;

2° *Le siège central des loges secrètes de la parfaite initiation serait fixé à Hamilton*, et relèverait secrètement de la Grande Loge des Etats-Unis ;

3° Le souverain grand-maître de la Grande Loge odd-fellows des Etats-Unis aurait toujours le droit de destituer le grand-maître de la seconde classe et de le remplacer par un autre parfait initié sans avoir à motiver son décret ;

4° La seconde classe formerait uniquement un rite secret : ses initiés se borneraient à avoir des tenues réservées pour la pratique de leurs cérémonies et ne chercheraient jamais à former une administration distincte ; ils s'imposeraient une surtaxe personnelle qui serait envoyée par les chefs secrets à la Grande Loge des Etats-Unis, laquelle établirait le budget annuel spécial de la seconde classe et fixerait le chiffre des dépenses des tenues réservées ; dans les cas où le chiffre de ces frais viendrait à être dépassé par une loge secrète, celle-ci devrait faire supporter l'excédent à ses membres, sans avoir à recourir à la caisse de la Grande Loge des Etats-Unis ;

5° Enfin le souverain grand-maître de l'Ordre, déclinant toute responsabilité relativement aux cérémonies liturgiques des initiés de la seconde classe, se réservait la faculté de renier ceux-ci, dans le cas où le secret de l'innovation viendrait à transpirer et causerait du scandale ; et, pour mieux assurer le mystère du rite nouveau ainsi introduit dans l'Ordre, chaque initié de la seconde classe prendrait un nom particulier, réservé aux procès-verbaux et à l'inscription sur les rôles de la parfaite initiation, de façon à déjouer toutes les recherches des profanes, si l'innovation de Longfellow venait à être soupçonnée.

Le traité fut signé entre Wildey et Longfellow ; le souverain

grand-maître autorisait ainsi l'autre à se servir de l'Ordre des Odd-Fellows pour se livrer, sous son couvert, avec les initiés qu'il ferait passer de la première à la seconde classe, à toutes les orgies de sacrilèges possibles et imaginables. Longfellow prit, comme pontife du rite secret, le titre de Grand-Prêtre du Nouveau Magisme Evocateur.

A la mort du F. John Honour, souverain commandeur grand-maître du Suprême Conseil de Charleston, ce ne fut pas son grand lieutenant Charles Furman qui fut appelé à lui succéder. Le docteur Gallatin Mackey, rêvant, lui aussi, d'introduire le satanisme pur dans le Rite Ecossais, manœuvra de façon à obtenir que le remplaçant de John Honour serait nommé à l'élection ; et l'on sait que ce fut Albert Pike qui fut élu (janvier 1859).

Albert Pike, en luciférien forcené qu'il était, entretint les relations plutôt avec Longfellow qu'avec Wildey, et il en fut toujours de même pour les rapports entre Charleston et Hamilton ; de telle sorte que le souverain grand-maître de la Grande Loge des Etats-Unis est, aux yeux du public et de la maçonnerie ordinaire, le chef des Odd-Fellows américains, tandis que le véritable chef, au regard de la haute maçonnerie, est le grand-prêtre secret d'Hamilton, autorité pontificale des initiés de la seconde classe.

Ainsi, on ne saurait mieux comparer les Odd-Fellows qu'aux Manichéens, qui avaient aussi deux classes : les *Auditeurs*, auxquels on ne faisait connaître qu'une partie de l'enseignement et auxquels on voilait l'infamie du système, en affectant un grand zèle de continence et de pauvreté ; et les *Elus*, qui, possédant seuls le secret théurgique, participaient aux turpitudes de la secte.

De même, aujourd'hui, les Odd-Fellows de la seconde classe sont seuls les vrais Odd-Fellows, les parfaits initiés ; seuls, ils sont en correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique de la haute maçonnerie ; seuls, ils ont leurs libres entrées dans les triangles palladiques et dans les autres sociétés lucifériennes.

En 1861, les journaux maçonniques des divers Etats composant l'Union américaine arrivèrent remplis des récits de pompes funèbres célébrées par les nombreuses loges d'Odd-Fellows en l'honneur de Thomas Wildey. L'Ordre avait alors 3,420 ateliers !

L'association ne fit que prospérer et s'étendre encore ; mais il arriva ceci que les fondateurs du rite secret de la seconde classe n'avaient pas prévu. Ce mode d'organisation, imaginé par Longfellow, allait créer un obstacle à la réception de n'importe quels odd-fellows comme visiteurs dans les loges de la maçonnerie ordinaire.

En effet, pour mieux masquer leurs sacrilèges pratiques, les par-

faits initiés, qui sont facilement arrivés, comme cela est facile à comprendre, à diriger, par une influence discrète, les loges de la première classe, seules avouées, ont recherché surtout, comme adeptes servant de trompe-l'œil, des gens simples et naïfs, ne nourrissant nullement des sentiments d'hostilité à l'égard de l'Eglise. C'est ainsi que, dans les loges non secrètes d'Odd-Fellows, on rencontre des protestants aucunement sectaires et même pas mal de catholiques. Ces recrues se laissent entraîner, ne voient dans l'institution qu'une société de camaraderie et de délassement, absolument inoffensive, et y demeurent le plus souvent jusqu'à la mort, sans se douter jamais qu'ils appartiennent à une branche de la franc-maçonnerie et à une de ses pires branches. Ils fraternisent avec Durand et Martin, qui ont l'air de simples sceptiques, indifférents aux questions religieuses, et qui, appartenant à la seconde classe sous les pseudonymes de Christ-Moque et de Satanophile, par exemple, disent la messe noire et poignent des hosties consacrées.

Ces protestants non sectaires et ces catholiques naïfs sont nécessaires aux vrais Odd-Fellows, pour empêcher de soupçonner les infamies qui se commettent dans la classe supérieure de l'Ordre ; mais, d'autre part, ils sont trop éloignés de l'anticléricalisme moyen de la maçonnerie ordinaire pour être accueillis en visiteurs par les loges des Rites Ecossais, de Royale-Arche, de Swedenborg, de Misraïm et autres. Et les parfaits initiés, les Odd-Fellows de la seconde classe, ne peuvent, à leur tour, avouer leur secret aux ateliers symboliques ni même aux chapitres de Rose-Croix ; car ce serait mettre sur la voie de la constatation d'existence d'une haute-maçonnerie ; aussi, ceux-ci se bornent-ils, en tant que visiteurs, à se présenter aux triangles, aux adeptes du fakirisme ou de la San-ho-hoeï.

Cette question de l'admission des Odd-Fellows comme visiteurs dans les loges maçonniques est toujours vivement controversée. quand l'occasion se présente en discussion. Pourtant, l'Ordre travaille fort activement à la déchristianisation des peuples ; l'alliance avec Albert Pike (aujourd'hui avec Adriano Lemmi) est complète ; les ateliers de la première classe, par ce mélange perfidement calculé de lucifériens masqués, de protestants honnêtes et de catholiques naïfs, détachent peu à peu ces derniers des pratiques religieuses et amènent doucement les autres à l'anticléricalisme.

Un rapport du F. Kappus, membre de la Grande Loge Eclectique de Francfort-sur-le-Mein, dont il fut donné lecture au cercle maçonnique intitulé *les Clairières de la Forêt-Noire*, fondé à Seckingen, sous la direction de la loge constituée à Freybourg, reconnais-

LE LUCIFÉRIANISME EN CANADA

sait qu'en 1873, dans le Maryland-Sud, le comité d'instruction des Odd-Fellows exerçait sa surveillance sur 2,744 pauvres enfants auxquels on inculquait la doctrine luciférienne.

J'ai dit que le rite secret de la seconde classe a été institué d'après les cahiers de Moïse Holbrook, son disciple et secrétaire intime Longfellow les ayant apportés de Charleston au Canada. Toutefois, il est probable que des notes d'Holbrook ont dû être conservées au Suprême Conseil de Charleston, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'Albert Pike s'en fût plus tard inspiré ; c'est même là ce qui expliquerait certaines ressemblances frappantes entre telles et telles légendes des Palladistes et des Odd-Fellows.

Ainsi, dans leurs prétendus oracles, les Odd-Fellows ont eu, comme les initiés des triangles, la révélation que l'Ante-Christ descendra, par trois générations successives de filles-mères, d'une fille née en Alsace sous le règne de Napoléon III. La prophétie diabolique fut appliquée par les Odd-Fellows, dit-on, à Barbe Bilger, qui, on le sait, a été élevée en véritable luciférienne ; mais cette malheureuse, après avoir joué un certain rôle dans la Maçonnerie occulte, a fait faux-bond aux sectaires et se réfugia dans un couvent de Nancy.

Cette mésaventure a mis les Odd-Fellows dans un état d'infériorité vis-à-vis des Palladistes, qui, eux, se dirent sûrs de leur Sophie Walder.

En Europe, ainsi qu'en Amérique, les Odd-Fellows, comme du reste les Palladistes et les autres sociétés lucifériennes, célèbrent, chaque année, une messe démoniaque, à dix heures du matin, le jour de notre Fête-Dieu. La liturgie de cet office sacrilège varie suivant les sociétés ; mais, chez toutes, la principale cérémonie consiste dans la profanation des Saintes-Espèces. Chez les Odd-Fellows, c'est la *Messe Adonaïcide*, selon le rituel de Moïse Holbrook, qui se dit.

Enfin, tout en prospérant dans un grand nombre de pays, c'est surtout aux Etats-Unis et au Canada que les Odd-Fellows se sont multipliés dans des proportions inouïes.

La soixante-unième tenue plénière annuelle de leur Suprême Grande Loge, qui eut lieu, à Baltimore, le 21 septembre 1885, sous la présidence du F. Henry Garey, enregistra les constatations que voici :

Les membres de la secte avaient augmenté de 11,488, durant l'année, et on comptait 142 loges de plus. A cette tenue étaient venus des représentants de partout ; il y en avait qui avaient fait plus de deux mille lieues pour s'y rendre. Le revenu total de 1884-1885 fut de vingt-six millions de francs en chiffres ronds et pour compter en notre monnaie.

L'évènement de la session fut le découverte de la statue du

F. J.-L. Ridgeley, qui avait été, pendant quarante ans, le grand secrétaire de l'Ordre; le monument fut élevé au milieu du parc Harlem; il coûtait 100,000 francs, et 400,000 membres de l'Ordre avaient contribué à la réunion de cette somme, à raison de 0 fr., 25 par personne.

Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une simple société de joyeux vivants, sous prétexte qu'*odd-fellows* signifie "les drôles de corps," les originaux. Il existe partout des clubs de gens qui s'amuse, se distrayant en bons camarades, en compagnons de plaisir, en garçons plus ou moins frivoles. Ces groupes-là existent par milliers sur notre globe; mais leur propre est d'être absolument distincts, le besoin de fédération est inconciliable avec l'amusement et la frivolité. Et voyez comme cette fédération est formidable! En outre, est-ce qu'une société de plaisir est internationale? est-ce qu'elle a des degrés d'initiation?

Bien plus, les Odd-Fellows ont beau prétendre se désintéresser des questions religieuses; ils ont, comme toute société de leur espèce, leurs enfants terribles, qui oublient la consigne et laissent échapper le secret.

En janvier 1889, un odd-fellow canadien (évidemment de la seconde classe) publiait, dans le *Daily Witness* de Montréal, les lignes suivantes, signées Cosmo:

"Le romanisme, ou catholicisme romain, considéré comme système, n'a aucun droit, constitutionnel ou autre, d'exister au Canada, non plus que dans tout autre Etat libre. C'est un absolutisme étranger, ayant des prétentions, des visées à une domination universelle. Son chef suprême est un Souverain étranger, ne relevant pas de notre Constitution, ne subissant pas l'action de nos lois, et n'ayant ni droits ni titre d'aucune sorte pour exercer son autorité dans ce pays et dans les autres Etats analogues. Sa suprématie est incompatible avec la liberté britannique, avec toute liberté humaine. C'est le cheval de Troie, dans les murs, les flancs remplis d'ennemis en armes. C'est un *imperium alienum et hostile in imperio*, et, à tous égards, il doit être traité comme tel."

Et toutes les revues officielles maçonniques s'empressaient de reproduire cette élucubration anticatholique et félicitaient l'odd-fellow. N'est-ce pas probant?

Oui, si l'on n'y prend garde, au Canada, pays où le catholicisme a la majorité et où la foi des ancêtres est en honneur, les Odd-Fellows feront plus de mal que les francs-maçons ordinaires. Ils sont plus dangereux, parce que, souverainement hypocrites, ils trompent mieux.

Aux Etats-Unis, ils s'appliquent surtout à agir sur les protestants

et à les exciter contre la papauté. Dans les cités de New-York et Brooklyn qui se touchent, leurs loges comptent 29,000 membres. On y regrette toujours le décès du F. David Knapp, pasteur grand de la loge *Howard* n° 60, de New-York, qui a laissé l'an dernier à cet atelier 3,000 livres sterling (75,000 fr.). D'autre part, la Grande Loge de Californie a décidé l'édification d'une maison pour les Odd-Fellows âgés et l'érection d'un monument à la mémoire du pasteur grand Sire Farnsworth.

En Europe, leur flot monte : ils laissent assez volontiers aux Palladistes les pays catholiques, et ils s'attachent surtout aux pays protestants. Ils s'insinuent, malgré toutes les difficultés qui viennent d'être exposées, dans les loges de la maçonnerie ordinaire, découvrent bien vite quels sont les FF. qui ont des tendances à l'occultisme, leur donnent isolément l'initiation satanique, et ceux-ci deviennent tout autant de nouveaux propagateurs des plus honteux et des plus criminels mystères.

C'est ainsi qu'il advient que sur une loge ordinaire se greffe parfois une arrière-loge pratiquant le rite odd-fellow. Tel fut le cas de la loge *la Régénérée*, de Fribourg (Suisse), au sujet de laquelle M. De la Rive a fait d'importantes révélations (1). M. Huysmans, dans une interview publiée par le *Matin*, a confirmé pleinement le récit de M. De la Rive et déclaré que, lui, de son côté, il tenait les faits "d'un témoin oculaire." A la *Régénérée*, indépendamment de la salle affectée aux tenues ordinaires et située dans une maison donnant sur la rue, il y avait, au fond d'un long et étroit jardin, un temple secret creusé dans le roc, auquel on avait accès par une porte secrète d'une auberge voisine, mal famée ; et là, les parfaits initiés de la loge se livraient à leurs turpitudes et à leurs sacrilèges. On transperçait à coups de poignards les Saintes-Espèces, reçues en communion à une église catholique, et la grande-maîtresse ou le grand-maître consacrait à Satan des hosties noires ; les sœurs maçonnes, mêlées aux frères parfaits initiés, étaient complètement dévêtues, dans ces réunions secrètes. Or, c'est bien là *la Messe Adonaïcide* selon le rituel de Moïse Holbrook : consécration d'hosties noires, profanation d'hosties blanches, état de nudité des femmes présentes ; il n'y a pas à s'y tromper. L'arrière-loge de *la Régénérée*, pratiquait le rite de la seconde classe des Odd-Fellows, cela est indiscutable.

Je m'en tiendrai à cet exemple, pour montrer les ravages accomplis par cette secte infernale venue d'Amérique, comme sa rivale luciférienne, la secte des Palladistes.

(1) *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle*, pages 673 à 680.

*
* * *

Voici donc comment la haute-maçonnerie opère dans son infernal travail de déchristianisation des peuples.

Au sommet des sociétés secrètes,—la preuve est faite, à présent,—sont trois fédérations suprêmes, chacune ayant sa sphère d'action bien particulière :

1° La *San-ho-hoeï*, qui inspire les sociétés secrètes d'Asie, dirige la Maçonnerie chinoise, manœuvre spécialement parmi ces innombrables populations où Satan règne déjà en maître, et combat dans l'ombre les missionnaires catholiques, en préparant leur massacre. La *San-ho-hoeï* est indépendante du Palladisme et de l'Ordre des *Odd-Fellows*, mais est en relations fraternelles avec eux.

2° L'*Ordre des Odd-Fellows*, dont la seconde classe est essentiellement satanique, et qui manœuvre de préférence dans les pays protestants (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, Suisse, Danemark) ou dont le gouvernement relève d'un souverain protestant (Canada). Les *Odd-Fellows*, par leur seconde classe, sont attachés au Palladisme par des liens tels que, tout en ayant leur autonomie, ils reconnaissent néanmoins la suzeraineté du Souverain Pontife de la Maçonnerie universelle, vicaire de Satan sur la terre.

3° Le *Palladisme*, qui manœuvre partout, qui a ses grandes entrées même au Conseil Suprême de la *San-ho-hoeï*; qui pénètre, connu ou inconnu, dans tous les Chapitres, Aréopages, Consistoires, Grands Campements, Grands Orientes, Grands Collèges et Suprêmes Conseils de tous les rites maçonniques; qui, par des intermédiaires habilement choisis, dicte sa loi aux loges et arrière-loges du monde entier; qui est, dans la lutte des sectes contre l'Eglise, la puissance aujourd'hui la plus formidable, disposant d'un budget annuel de quarante millions.

Les agents déguisés de la secte peuvent dire et répéter que tout cela est du roman; je leur laisse accumuler mensonges et maladroresses. J'écris cet ouvrage, afin qu'il soit établi que les catholiques ont été bien prévenus, bien mis au courant de ce qui se trame contre eux, et qu'un chrétien leur a montré tous les fils de la plus effroyable conspiration des temps modernes. Les critiques de détail et les contradictions haineuses m'importent peu. Je vais droit mon chemin, et je laisse au temps le soin de prouver que j'ai bien dit et écrit l'horrible mais exacte vérité.

LES FRERES KIRKE, 1628--29

Depuis quelques années, de nombreuses et importantes recherches ont été faites sur l'histoire du Canada, en Angleterre, en France et même à Rome. Il suffit de citer les noms de M. l'abbé Verreau, de MM. Brymner et Marmette.

La conséquence de ces recherches a été la découverte d'un très grand nombre de documents de nature à faire connaître des faits nouveaux, à jeter de la lumière sur d'autres, à donner la véritable cause de certains événements qui jusqu'à présent étaient restés obscurs ou avaient été mal interprétés par les historiens.

A la suite de ces recherches, le gouvernement fédéral a fait faire de nombreuses transcriptions qui font aujourd'hui partie de l'important bureau des archives historiques au département de l'Agriculture dont ce bureau forme une des divisions.

Les auteurs, eux aussi, lorsqu'ils ont voulu écrire sur certaines parties de notre histoire, ont rivalisé de zèle, de sagacité, de prudence et d'érudition, en allant à la source de documents authentiques et en les étudiant, pour baser la narration des faits et les expliquer.

Au nombre de ces auteurs, je n'en citerai qu'un seul qui m'a servi pour ce travail, M. Henry Kirke, (1) auteur d'un ouvrage publié à Londres en 1871 et intitulé: *The first English conquest of Canada with some account of the earliest settlement in Nova Scotia and Newfoundland.*

Mais pour arriver à cette première conquête anglaise il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les événements qui la précéderent dans la colonie.

Dès le 19 avril 1727, le cardinal de Richelieu avait signé au nom du roi les articles écrits entre les associés qui se proposaient de coloniser la Nouvelle-France et le ministre. Cette association qui prit le titre de compagnie de la Nouvelle-France, monta bientôt au nombre de cent sept associés, dont le cardinal de Richelieu et le maréchal Defiat, surintendant des finances, furent les chefs.

(1) Il y a des réserves à faire relativement à l'exactitude de Kirke, mais quand aux faits sur lesquels le présent écrit est basé, il est exact.

Si cette société avait assumé sur elle de lourdes charges, entre autres celles de conduire et d'établir dans la colonie 4,000 colons dans l'espace de 15 ans, de l'autre côté, le roi lui donnait le monopole absolu du commerce des pelleteries, en outre, il lui accordait d'insignes faveurs, comme celle d'ériger des marquisats, comtés, etc., et en même temps il lui promettait sa protection efficace en cas d'attaques, tant par mer que par terre.

Mais les premières opérations de cette société ne furent pas heureuses, car bien que l'Angleterre et la France fussent en paix, le roi d'Angleterre donnait néanmoins au duc de Buckingham le pouvoir d'accorder des lettres de marques ou de représailles à des capitaines de vaisseaux, pour courir sus aux navires français comme je le dirai plus bas.

Les premiers vaisseaux que la compagnie de la Nouvelle-France envoya en Amérique furent pris par les Anglais, et l'année suivante, David Kirke, plus tard Sir David, s'avança avec une escadre jusqu'à Tadoussac d'où il envoya brûler les maisons et les bestiaux qui étaient au cap Tourmente. Celui qu'il avait chargé de cette commission, eut ordre de monter ensuite à Québec et de sommer le commandant de lui livrer son fort.

Bien que la ville fût réduite alors à une très grande détresse, au point qu'on n'avait plus que sept onces de pain par tête pour chaque jour, et qu'il n'y avait plus que cinq livres de poudre dans le magasin, néanmoins les habitants consultés résolurent de se défendre, en conséquence Champlain fit au capitaine anglais une réponse si fière que celui-ci jugea à propos de se retirer.

Le malheur poursuivait la jeune colonie, une escadre commandée par de Roquemont, un des associés de la compagnie de la Nouvelle-France était partie pour porter à Québec des familles et toutes sortes de provisions. Rendu dans la rade de Gaspé, il détacha une barque pour donner avis à Champlain des secours qu'il lui apportait en hommes et en provisions, et pour lui porter en même temps son brevet de procureur et lieutenant-général du roi dans toute la Nouvelle-France. Peu après le départ de la barque, Roquemont apprend que l'escadre de Kirke est non loin de la sienne, et sans penser que ses vaisseaux étaient lourdement chargés et qu'en conséquence ils étaient très impropres aux manœuvres rapides, il part à la rencontre des vaisseaux anglais qu'il ne tarda pas à approcher ; le combat ne fut pas long, car outre que les navires de Roquemont ne pouvaient pas manœuvrer aussi bien que ceux de Kirke, ils étaient

(1) Charlevoix I p. 166.

moins forts. Ils furent, dit Charlevoix, bientôt très désagrégés et contraints de se rendre, de sorte que la barque, après avoir causé une courte joie à Québec ne fit qu'augmenter, dit M. de Champlain dans ses mémoires, le nombre de bouches pour manger ses pois."

La petite colonie ayant évité un malheur tomba dans un autre non moins grave : la famine.

Pour pallier les tristes effets de la détresse, Champlain songea à aller faire la guerre aux Iroquois, afin de faire vivre à leurs dépens les hommes en état de porter les armes, d'ailleurs leurs dernières incursions et hostilités lui donnaient amplement ce droit, mais quand il fallut partir, on constata, qu'il n'y avait plus de poudre dans les magasins. Il fallut donc rester à Québec où il n'y avait absolument rien pour nourrir cent personnes qui y étaient renfermées, et qui furent réduites à aller chercher des racines dans les bois, comme les bêtes.

Tel était le triste état de la petite colonie de Québec pendant l'hiver et le printemps de 1629, lorsque vers la fin de juillet trois voiles furent signalées derrière la Pointe Lévis, Champlain ne douta plus que ce ne fût l'escadre de Kirke, et il regarda, dit Charlevoix, ce capitaine, bien moins comme un ennemi que comme un libérateur, auquel il aurait obligation de ne pas mourir de faim avec toute la colonie. Peu d'heures après que Champlain eût été averti de l'apparition des navires anglais, on vit venir une chaloupe avec un pavillon blanc. L'officier qui la commandait après s'être avancé jusque vers le milieu de la rade, s'arrêta comme pour demander la permission d'approcher, on la lui donna d'abord en arborant un pavillon semblable au sien et, dès qu'il fut débarqué, il alla présenter à Champlain une lettre de Louis et Thomas Kirke frères de l'amiral David Kirke. " Cette lettre contenait une sommation dans des termes extrêmement polis ; les deux frères dont l'un était destiné à commander à Québec, et l'autre conduisait une escadre dont la meilleure partie était restée avec Thomas, à Tadoussac, faisait entendre à M. de Champlain qu'ils étaient informés du triste état de la colonie, que cependant s'il voulait leur remettre son fort, ils le laisseraient maître des conditions. Ce qui avait si bien instruit les Anglais de la situation de Québec, c'est que le sieur Boulé, lieutenant de Champlain et son beau-frère, que le gouverneur avait fait partir, pour aller représenter à la compagnie le besoin pressant qu'il avait d'être secouru, était tombé entre leurs mains, et qu'ils avaient tiré par adresse, de quelques matelots, le sujet de leur voyage."

" Le gouverneur n'avait garde de refuser les offres qu'on lui

faisait. Il les accepta, mais il fit prier le commandant de n'approcher pas davantage qu'on ne fut convenu de tout. L'officier s'en retourna avec cette réponse et le soir du même jour il revint à Québec pour demander les articles de la capitulation. Champlain les lui donna par écrit et ils portaient 1° qu'avant toutes choses MM. Kerth (Kirke) montreraient la commission du roi de la Grande Bretagne, et la procuration de l'amiral David leur frère, 2° qu'ils lui fourniraient un vaisseau pour passer en France avec tous les Français sans en excepter un seul, (1) non pas même deux filles sauvages qui lui appartenaient, 3° que les gens de guerre sortiraient avec leurs armes et tous les effets qu'ils pourraient emporter, 4° que le vaisseau qui leur serait livré aurait tous les agrès et des vivres qui seraient payés en pelleteries dont le surplus pourrait être emporté par les propriétaires, 5° qu'il ne serait fait aucune insulte ni violence à personne, 6° que le navire serait livré trois jours après l'arrivée des Français à Tadoussac, et qu'on leur donnerait des barques pour se rendre dans ce port." (2)

Toutes ces conditions furent acceptées sauf celle d'amener les deux filles sauvages qui fut d'abord refusée, on ne sait pourquoi, mais qui finalement fut accordée. Il faut dire que Champlain avait demandé en premier lieu que les frères Kirke montreraient d'abord la commission du roi d'Angleterre et la procuration de l'amiral David leur frère. A cela Louis Kirke avait répondu que Thomas son frère qui était resté à Tadoussac avait la commission et la procuration qu'on lui demandait, et qu'il la montrerait quand il aurait l'honneur de voir M. de Champlain lui-même.

Champlain fut traité avec beaucoup d'égards, par Louis Kirke qui mouilla le 20 juillet dans la rade de Québec avec ses trois navires. et Thomas Kirke étant venu se joindre à son frère, tous partirent le 24 du même mois pour Tadoussac, d'où Champlain se rendit en Angleterre.

Mais ce qu'il y eut d'étrange dans cette affaire, c'est que le 24 avril 1629 avait été conclu à Suse, entre Louis XIII et Charles I, un traité de paix, c'est-à-dire trois mois avant la reddition de Québec ; mais il était impossible, vu la lenteur des voyages, alors, que Champlain l'eût appris, de même que la nouvelle que le Cardinal de Richelieu lui envoyait du secours.

(1) Tous les Français ne laissèrent pas la colonie après la cession, en 1629, car Champlain dit que la population de Québec était d'environ 100 personnes dont 76 à Québec et le reste à Tadoussac et ailleurs. Après la cession, 25 Français restèrent dont quatre chefs de familles, Guillaume Hubou, Guillaume Couillard, Abraham Martin et Rivert (Mgr Tanguay, *A travers les registres.*)

(1) Charlevoix I.

Maintenant, qui étaient ces trois frères Kirke ?

Voyons d'abord ce que Charlevoix en dit.

“ L'année suivante (1628) David Kirth, français, natif de Dieppe, mais calviniste et réfugié en Angleterre, sollicité, dit-on, par Guillaume de Caen qui voulait se venger de la perte de son privilège exclusif, s'avança jusqu'à Tadoussac.”

Il y a dans ce paragraphe plusieurs erreurs que je vais exposer et rectifier, ces rectifications doivent aussi s'appliquer aux ouvrages des autres historiens qui tous ont adopté la version de Charlevoix.

Voyons d'abord l'épellation du nom.

Dans l'ouvrage cité plus haut de M. Kirke se trouve reproduit en appendice une lettre de David Kirke et non pas Kertk. D'autres documents authentiques que je donnerai plus loin gardent la même épellation.

Erreur de nationalité.

David Kirke et ses frères n'étaient pas français mais anglais d'origine ainsi que le prouve le document suivant (1) extrait des archives du *College of Arms* reproduit dans l'ouvrage déjà cité.

“ M. Jervays Kirke, gentilhomme et marchand de Londres, fils de Thurston Kirke de Greenhill, dans le comté de Derby, a laissé cette vie mortelle à sa demeure, Basin Lane, Londres, le 17e jour de décembre 1629 et a été inhumé dans l'église paroissiale de Alhallow, Bread street, le 22e jour suivant. Il avait épousé Elizabeth, fille de Jean Gowding (Goudon d'après l'arbre généalogique qui se trouve à la suite du présent document) de Dieppe, en France, où il vécut pendant près de quarante ans et de laquelle il eut cinq fils et deux filles. David Kirke, l'aîné, âgé d'environ trente-deux ans, capitaine et commandant en chef de la flotte de neuf voiles, à la prise du Canada, terre ferme d'Amérique et Louis Kirke, second fils âgé d'environ trente ans, maintenant capitaine et gouverneur du fort pour Sa Majesté en Canada, Thomas Kirke troisième fils, âgé de vingt-six ans, capitaine et vice-amiral de la dite flotte.”

On voit par ce qui précède que les frères Kirke, si leur mère était française, étaient de descendance paternelle anglaise, ce qui le prouve davantage c'est que l'aîné, Sir David Kirke, fut créé chevalier en 1633. Il fallait par conséquent qu'il fût sujet britannique.

Quand à la religion des Kirke, elle découle du fait qu'ils étaient anglais et par conséquent, ils devaient appartenir à l'église établie d'Angleterre et non au calvinisme.

(1) C'est un bureau d'enregistrement heraldique qui existe encore à Londres.

Reste la partie de la phrase, "sollicité, dit-on, par Guillaume de Caen," qui semblerait vouloir dire que l'expédition contre Québec ne procédait pas de la propre détermination de David Kirke, et de ses frères, mais qu'ils auraient été induits à la faire par de Caen. Or, parmi les papiers concernant la pairie du comté Stirling, dans la Nouvelle-Ecosse, se trouve un document manuscrit intitulé, "Extract of a representation of Sr Lewis Kirke and concerning Acadia." Je dois la communication de ce document au savant archiviste du gouvernement fédéral, M. Douglass Brymner.

Voici la première partie de ce document. "Il y eut une guerre entre le Roi Charles I et Louis XIII anno 1627 et 1628. Sr David Kirke, ses frères et ses associés d'Angleterre, en vertu d'une commission de Sa Majesté, envoyèrent en mer à leurs grands frais, d'abord trois et ensuite neuf navires, avec des armements de guerre, pour prendre possession des terres de chaque côté de la rivière Canada (St-Laurent) pour expulser tous les Français faisant le commerce dans ces contrées etc., etc., etc.

Comme on le voit, la destination de l'escadre et son but étaient bien déterminés à son départ même, et Guillaume de Caen (que probablement il ne vit jamais) n'influa en rien sur l'expédition de Kirke à Québec.

T. P. BEDARD.

Québec, 1 avril 1894.



CHRONIQUE DU MOIS

I.—La situation en Italie. II.—Les élections en Belgique. III.—Mort du Czar.
IV.—Démission du chancelier Caprivi. V.—M. Loyson et Zola. VI.—La
réponse de M. Greenway. VII.—Jugement dans le procès du *Canada-Review*
contre Mgr Fabre. VIII.—Mort de l'hon. M. Mercier.

Vingt-quatre ans de règne italien ont ouvert les yeux aux plus farouches italianissimes. Le gouvernement spoliateur du Saint-Siège harassé depuis longtemps par les difficultés financières dont il ne peut se tirer, même en écrasant le peuple d'impôts, se voit maintenant aux prises avec l'élément radical, révolutionnaire ou anarchiste dont il s'est servi comme d'auxiliaire dans son œuvre néfaste. Il ne voit plus guère de planche de salut que dans l'élément conservateur catholique, qui seul pourrait opérer une réaction efficace. Crispi lui-même est devenu réactionnaire en ce sens.

Même dans le camp libéral, on se demande où est le remède, et l'on est convaincu qu'il n'est pas à trouver dans le régime actuel corrompu et dépourvu de toute autorité. Le peuple a compris que les fêtes, les prétendues manifestations patriotiques n'étaient que des leurres pour cacher la misère, des appâts pour les naïfs, de la mise en scène pour faire croire à une grandeur factice. Devant la triste réalité de la misère, Rome libérale même a perdu son enthousiasme. On l'a vu tant le jour anniversaire de la brèche que le 2 octobre, anniversaire du plébiscite.

Le 2 octobre, des journaux non suspects ont signalé cette apathie.

Le *Messaggero* disait :

“ La chronique de l'anniversaire du plébiscite peut se résumer en quelques lignes ; elle ne pouvait être ni plus maigre, ni plus indifférente.

Il y a des gens qui se lamentent que le peuple ne se passionne plus pour les grands anniversaires, qu'il n'ait pris aucune part à la célébration d'une date telle que celle d'hier, et que la fête soit limitée à une simple commémoration officielle.

On ajoute : C'est le scepticisme !

Réponse du peuple : C'est vrai.

A qui la faute ? D'où vient ce scepticisme ?

Le peuple a vu disparaître une à une ses illusions et toutes ses espérances.

Le peuple déçu par tant de maux, par les capitulations de tant de consciences, par une myriade de faits tristes et d'enseignements désastreux, perd chaque jour la foi dans les destins de la patrie. A qui la faute ? Que ceux-là qui dressent contre le peuple cette accusation se frappent la poitrine."

Le *Don Chischiotte* constate, lui aussi, cette vérité que les Crispi, Carducci et les autres hommes de la révolution voient qu'ils se sont trompés dans leur idéal :

"Ils s'imaginaient que la liberté suffisait, et devant eux se dresse le quatrième Etat, qui réclame du pain.

Ils se flattaient qu'avec le nom magique de Rome on allait restaurer l'Italie, et jamais l'Italie, avec Rome, n'a été, au triple point de vue intellectuel, civil, économique, plus bouleversée.

Alors ils se demandent : Qu'est-ce qui nous reste ?"

L'*Italie* a fait les mêmes réflexions amères :

"Rien ne serait pour nous plus agréable que de parler de la date mémorable d'aujourd'hui (2 octobre) avec enthousiasme, mais le cœur nous manque de le faire.

L'incapacité ou la malveillance de ceux qui auraient dû défendre et protéger Rome ; la petitesse d'esprit du gouvernement, qui n'a jamais voulu assez comprendre ce que c'était que Rome capitale d'Italie, et qui a encouragé toutes les fautes et contrarié toutes les résolutions sages et dignes, ont créé une situation telle, que même les plus glorieux souvenirs patriotiques se passent dans le silence.

Tout cela est bien triste ; mais ce serait encore plus triste ou plus lâche de le faire par des considérations secondaires d'un opportunisme mal compris.

Rome, parmi toutes les grandes villes d'Italie, est la seule abandonnée, négligée, on dirait presque méprisée dans ses cruelles souffrances. On essaye de la payer de temps en temps par des mots retentissants, mais inutiles ; et elle s'en venge par son mutisme et son indifférence même dans les jours qui rappellent les événements les plus mémorables de son histoire... Elle en a le droit, et nous n'oserions pas l'en blâmer."

Voilà les aveux de la presse dévouée au libéralisme gouvernemental. Prétendre que maintenant le Vatican et les catholiques doivent intervenir pour réparer les fautes d'autrui et pour sauver la situation, c'est trop. Vous avez voulu Rome sans Pape, la voici réduite à la misère. Vous avez proclamé sur tous les tons que les catholiques étaient les ennemis de la patrie, et maintenant vous recherchez leur aide. Vous avez chassé de l'école, de l'Etat, l'idée même de Dieu. Voici le moment du péril, vous voudriez que ce Dieu répudié et blasphémé vînt vous tirer d'embarras. Et Dieu et le Vatican, et les catholiques dont vous demandez l'appui, assistent à votre débâcle, juste punition de tous les crimes commis sous le faux prétexte de liberté et de patriotisme.

Il semble vraiment que l'heure de la rétribution est arrivée. Le télégraphe répandait ces jours derniers la nouvelle que l'état mental du roi Humbert inspire depuis quelque temps à sa famille les plus sérieuses inquiétudes. Accablé de remords, sans cesse en butte aux plus cruels soucis, aux plus graves inquiétudes, jouet des sectes dont, après son père, il s'est fait l'instrument docile, le pauvre Humbert sentirait succomber cette intelligence que Dieu lui avait donnée pour la faire servir à Sa gloire et qu'il a mise au service des pires ennemis de la sainte Eglise.

Quel châtement et quel exemple !

* * *

Le premier essai du suffrage universel a eu lieu le 15 octobre en Belgique, où cette expérience paraît avoir causé une assez vive agitation.

Pour le Sénat il y avait à élire 75 candidats en remplacement d'autant de sénateurs, dont 30 libéraux et 45 catholiques. Pour la Chambre, il y avait à élire 152 candidats, en remplacement d'autant de députés, dont 59 libéraux et 93 catholiques.

Il est à noter que, dès avant le vote, et par suite d'une disposition de la loi électorale, dix-sept sénateurs catholiques et six députés catholiques ont été proclamés élus comme n'ayant point de concurrent.

De l'ensemble il résulte que la majorité catholique, soit au Sénat, soit à la Chambre, ne subira presque aucune diminution. Sur certains points pourtant, comme à Namur, les forces catholiques semblent entamées. Par contre, les libéraux subissent un rude échec en perdant MM. Bara et Frère-Orban.

C'est surtout le socialisme qui bénéficie de ces pertes du libéralisme.

Maintenant que va-t-il se passer ?

C'est autour de l'âme populaire que vont se livrer les combats. Les socialistes la veulent, cette âme, et les catholiques ont fait serment de la leur reprendre là où elle est déjà conquise et de monter la garde autour d'elle, là où le mal n'a pas encore pénétré.

Toutefois ce n'est pas en mettant des bâtons dans les roues du char qui emporte la Démocratie vers ses destinées nouvelles que les catholiques peuvent espérer de réussir en leur entreprise. Le char ira son chemin quand même, et les bâtons seraient bientôt brisés. Le but n'est donc pas de s'opposer au mouvement irrésistible que les aveugles seuls ne voient pas et que les fous seuls peuvent se croire capables d'enrayer ; le but doit être d'entrer dans le mouvement, afin de le diriger.

* * *

Au moment où nous mettons sous presse, le télégraphe apporte la nouvelle de la mort de l'empereur de Russie. Depuis quelque temps déjà, sa santé inspirait les plus sérieuses inquiétudes et il avait dû aller chercher à Livadia, en Crimée, un climat doux et salubre ; mais la maladie du Czar était de celles qui ne pardonnent pas. Alexandre III, né le 26 février 1845, était monté sur le trône en 1881, à la mort de son père assassiné par les nihilistes.

A propos de ce grave événement, on se demande ce qu'il en adviendra des rapports entre la France et la Russie.

La Vérité de Paris a publié, à ce sujet, la note suivante :

“ Pour rassurer l'opinion, au milieu de ces éventualités de maladies qui ont influé sensiblement, en ces derniers temps, sur le marché financier, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il existe réellement un traité ferme d'alliance défensive entre la France et la Russie, traité conclu avant les fêtes de Cronstadt, et suivi, quelques mois après, d'une convention militaire qui en règle les conditions.”

D'un autre côté, nous lisons dans la *Libre Parole* :

“ Depuis que le pays est censé se gouverner par lui-même, on ne discute même plus à la Chambre les questions de politique étrangère. Il ne s'est pas trouvé au Parlement un député pour dire catégoriquement au ministre : “ Oui ou non, avez-vous un allié en cas de guerre ? ”

Avec une sollicitude qui est un des actes honorables de sa vie, Carnot essaya d'avoir “ un tuyau ” à ce sujet, et le chef de l'Etat, n'ayant probablement aucune confiance dans ceux qui l'entouraient, s'adressa à la princesse Valdemar, dont il avait exilé la famille.....

Les journaux juifs dirent à Carnot : “ De quoi vous mêlez-vous ? ”

On n'en a jamais su plus long. Il court un bruit, cependant, qu'il y aurait une espèce de convention militaire de signée. Arthur Meyer l'affirme. Il faut l'en croire. Aucun représentant, encore une fois, ne s'est soucié de s'informer de ce détail.

La vérité est que le czar avait proposé à maintes reprises la signature d'un traité et que la juiverie, maîtresse absolue du gouvernement, en a toujours empêché la conclusion ; elle a fini par triompher et le temps lui a donné raison. Il ne restera bientôt plus, de tous les efforts faits par la Russie pour se rapprocher de nous, que le souvenir pour les badauds de fêtes incomparables et le regret, pour les patriotes, d'une belle occasion manquée.”

“ Nous pouvons assurer à la *Libre Parole*, réplique *La Vérité*, qu'elle n'est pas bien informée dans la circonstance. Elle n'a qu'à s'en référer à la note précédente. Ce n'est pas, d'ailleurs, le *Gaulois* qui a parlé le premier d'une convention militaire avec la Russie ; c'est nous, qui avons cru devoir donner, ces jours-ci, le renseignement que nous possédions depuis longtemps à ce sujet.”

“ Dans les sphères politiques supérieures l'émotion est grande, dit le *Monde*, de Paris. Il n'y a point à s'en étonner ; la disparition subite de la scène du monde du souverain qui par son esprit pondéré et pacifique, autant que par la grandeur de sa puissance, était devenu, en fait, l'arbitre de la paix et de la guerre, justifie pleinement cette émotion. La prévision de sa mort, soudainement imposée, nous remet tout à coup en face de l'inconnu : que sera le nouveau tsar ? quelles seront ses inclinations politiques ? dans quelle mesure continuera-t-il la politique de son père ? dans quelle mesure se laissera-t-il entraîner à la modifier ? autant de questions que soulève l'annonce d'un si formidable changement.

“ Pour nous, Français, en face d'une telle perspective, il faut nous souvenir qu'au point de vue extérieur une politique loyale, pacifique et prudente a toujours été et doit être plus que jamais la base de nos relations internationales, et que si la recherche des alliances nécessaires à l'équilibre des forces en Europe est l'un des premiers devoirs des hommes d'Etat qui ont en garde nos destinées, le premier de tous ces devoirs est de mettre la France si bien en état de défendre sa liberté, son indépendance et son honneur, qu'elle soit en droit de penser qu'elle n'a rien à craindre de personne.”

* * *

Une autre nouvelle, tout à fait inattendue, celle-là, vient de produire en Europe et dans les cercles politiques du monde entier une profonde sensation. Il s'agit de la démission du chancelier de Caprivi et du président du conseil des ministres prussiens, le comte Eulenbourg, démission acceptée par l'empereur, qui paraît même l'avoir provoquée sinon sollicitée.

Les dépêches annoncent que le prince Hohenlohe succède en même temps à l'un et à l'autre des démissionnaires.

C'est là un événement politique d'une haute importance, vu l'état actuel des affaires européennes.

Dans un pays constitutionnel comme le nôtre, on ne s'explique guère ce changement de premier ministre sans crise ministérielle, sans que la politique du cabinet ait été défaite au parlement sur une question de grande importance. Mais le gouvernement, en Allemagne n'a de parlementaire que le nom. Rien d'étonnant, par conséquent à cette surprise et à ce coup d'état qui rappelle le sans-gêne avec lequel Guillaume II s'est débarrassé du prince de Bismark, quand celui-ci lui est devenu importun.

On ne sait pas encore au juste quelle est la cause immédiate de la démission de M. de Caprivi. On n'ignore pas cependant que les divergences d'opinion entre le chancelier et le comte d'Eulenbourg étaient arrivées à un point qui ne permettait plus d'espérer à une

entente. M. de Caprivi s'opposait énergiquement à ce que l'on prit des mesures sévères contre les socialistes et les anarchistes ; le comte d'Eulenburg, au contraire, réclamait les mesures les plus rigoureuses. La question des réformes financières aurait aussi placé M. de Caprivi dans une position embarrassante. Les représentants des Etats de l'empire demandaient plusieurs changements dans les relations financières des Etats et de l'empire, mais le chancelier se montrait ouvertement hostile à leurs réclamations.

M. de Caprivi aurait, dit-on, été brisé entre l'empereur et les représentants des Etats de l'empire, il ne serait pas allé assez loin pour satisfaire le premier et se serait trop engagé pour plaire aux derniers. La position du chancelier a encore été rendue plus difficile par les intrigues de M. Miquel, ministre des finances, et le comte d'Eulenburg qui, depuis plus d'un an, n'ont épargné aucun effort pour jeter le discrédit sur la politique de M. de Caprivi et diminuer son influence auprès de la couronne.

La démission du comte de Caprivi est généralement regrettée dans les cercles politiques. Le successeur de Bismark avait su, par sa politique modérée, acquérir les sympathies de toutes les chancelleries de l'Europe. Il paraît inexplicable que l'empereur ait créé une crise politique intérieure d'une telle gravité au moment où la maladie du tsar arrête toute la vie politique en Europe. La croyance générale est que Guillaume II veut inaugurer une politique réactionnaire complète.

* * *

Une lettre de M. Hyacinthe Loyson adressée à l'*Eclair* fait savoir au public que, mécontent de l'archevêque janséniste d'Utrecht, à qui, pour raison pécuniaire, il avait remis le gouvernement de sa chapelle sectaire, le moine apostat va reprendre lui-même la direction de son troupeau de déséquilibrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le principal grief de M. Hyacinthe Loyson contre l'archevêque janséniste, ce sont les " graves déviations " que le dit archevêque aurait fait subir au programme de l'Eglise loysonienne. Comme si M. Loyson n'avait pas lui-même fait subir de " graves déviations " à l'enseignement catholique !

Notons en passant que M. Loyson redevenu recteur dans l'Eglise catholique gallicane, entonne un hymne à la louange de Zola :

" Après avoir été longtemps sous l'oppression morale d'un radicalisme matérialiste et athée, nous sommes menacés en France d'une réaction plus ou moins cléricale. Il y a longtemps qu'on l'a dit, les extrêmes se touchent. J'estime qu'il est plus que jamais nécessaire de prêcher et de pratiquer une religion qui puisse réunir dans une même adoration les esprits cultivés et les cœurs pieux.

“ Une religion nouvelle ! ” telle est la conclusion de la grande page d'histoire et de philosophie qu'Emile Zola, malgré son positivisme obstiné, vient d'écrire sur Lourdes. “ Une religion nouvelle, dit-il, cela retentissait comme le cri même des peuples, le besoin avide et désespéré de l'âme moderne. Il la faudrait sans doute plus près de la vie, faisant à la terre une place plus large, s'accommodant des vérités conquises. Et surtout une religion qui ne fût pas un appétit de la mort.

“ Cette religion c'est la nôtre ; ou plutôt, c'est celle du Christ, ancienne et nouvelle, à la fois débarrassée des langes qui la retiennent dans l'enfance comme des bandelettes qui l'ensevelissent dans la mort, rendue enfin, suivant la magnifique parole de saint Paul, à sa croissance virile jusqu'à l'homme parfait.”

M. Loyson et Zola ! Cette association s'imposait. *Arcades ambo !*

* * *

Le premier ministre de la province de Manitoba, au nom de son gouvernement, vient de donner son ultimatum sur la question des écoles séparées, en réponse à la pétition de tout l'épiscopat catholique du Canada adressée au gouvernement fédéral et, par celui-ci communiquée aux autorités manitobaines. Comme on le prévoyait bien, la réponse de M. Greenway est une brutale fin de non-recevoir et elle se résume en ces mots : mon gouvernement ne permettra jamais le rétablissement des écoles séparées, en cette province.

Le Ministre, pour justifier cette mesure inique, appuie surtout sur le caractère absolument neutre, au point de vue religieux, des écoles publiques créées par la loi scolaire de 1890.

Serait-il dans le vrai, et les écoles du Manitoba seraient-elles vraiment neutres, qu'elles ne seraient pas plus acceptables pour les catholiques que si elles étaient protestantes ; mais, comme le dit Mgr. Taché dans son mémoire, “ Au loin, le gros mot “ non sectarian ” fait l'effet de la lanterne magique, rien n'apparaît sous son véritable jour.”

Le regretté prélat a clairement prouvé que les écoles publiques prétendues neutres sont en réalité protestantes et que même le gouvernement a dû reculer devant l'opinion protestante et retrancher du projet de loi la clause portant ces mots : *Aucune instruction religieuse n'y sera permise.*, pour se contenter de cette affirmation parfaitement insignifiante : “ *les écoles seront entièrement neutres*, qui indiquent tout simplement l'exclusion de ce qui est catholique.

Pour comprendre toute la fourberie des ennemis des écoles catholiques, il faut se rappeler que ce même M. Greenway appelé en 1888 à former un cabinet, se rendait en personne à la résidence de Mgr Taché et garantissait formellement, sous son administration, le maintien et la condition de ce qui existait alors au sujet :

- 1o Des écoles catholiques séparées.
- 2o De l'usage officiel de la langue française.
- 3o Des divisions électorales françaises.

M. Greenway a violé et foulé aux pieds chacune de ces promesses formelles qu'il n'a faites que pour arriver au pouvoir.

Une rédaction défectueuse de la constitution lui a permis de faire décider par le conseil privé que la loi scolaire est constitutionnelle ; mais il sait, comme tout le monde, que l'esprit de cette constitution est violé par sa loi, que les intentions de ceux qui ont formulé le pacte qui a fait entrer Manitoba dans la Confédération ont été méconnues et que les catholiques de Manitoba sont en butte à la plus criante injustice.

Le seul droit que puisse invoquer la majorité fanatique et intolérante de Manitoba est celui du plus fort. Confiants dans leur bon droit, les catholiques, toutefois, ne se laisseront pas de demander justice et de dénoncer l'oppression dont ils sont victimes.

* * *

M. le juge Doherty a rendu, le 30 octobre, son jugement dans la cause tristement célèbre du *Canada-Review* contre S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Nous avons dénoncé plusieurs fois l'action de prétendus publicistes catholiques traduisant le chef respecté de leur diocèse, au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, devant les tribunaux civils pour y répondre d'actes sur lesquels ces tribunaux n'ont aucune juridiction.

Le jugement donne gain de cause à l'autorité ecclésiastique et tous les catholiques dignes de ce nom s'en réjouiront.

Les malheureux auteurs du scandale auquel ce jugement devrait mettre fin paraissent résolus à le continuer en appel. Nous avons confiance que les tribunaux supérieurs confirmeront le jugement de première instance, car il est conforme à la justice.

* * *

L'Honorable Honoré Mercier, comte romain, ancien premier ministre de la province de Québec, est décédé à Montréal le 30 octobre, dans sa 55^e année. Cet homme exceptionnellement bien doué a joué un grand rôle dans les événements politiques de ces deux dernières années. Sa conduite, en maintes circonstances graves a été fort diversement appréciée. Il n'entre pas dans le cadre de notre REVUE de porter un jugement sur sa carrière politique ; mais nous devons hautement reconnaître les services éminents qu'il a rendus, au cours de sa carrière administrative à l'Eglise, à sa doctrine et à son autorité. La fin de M. Mercier a été très chrétienne et très consolante pour les personnes de foi, qui placent bien au-dessus des gloires terrestres, la récompense éternelle.

A TRAVERS LES LIVRES

LA CORÉE

Par Paul **TOURNAFOND**, 1 vol. in-12 de 170 pages, avec une carte.
Paris, 1894, Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi.
Prix *franco* : 1 fr.

Voici un petit volume dont il est utile de rappeler l'existence. Bien qu'il date de quelques années (1885), il n'en est pas moins toujours nouveau. Son principal mérite est son actualité.

Au moment où les regards des grandes puissances européennes sont tournées vers l'Extrême-Orient, d'où vient de surgir le conflit sino-japonais, dans lequel le royaume de Corée est en cause, il est bon de remettre sous les yeux des lecteurs le travail de M. Tournafond. Nous le signalons à tous ceux que cette question orientale intéresse et nous croyons qu'il sera lu par eux avec plaisir.

Même actuellement, ce pays est complètement inconnu ; le peu que nous en sachons, nous le devons aux missionnaires français, nos compatriotes, membres de la Société des Missions-Etrangères de Paris.

Eux seuls ont pénétré en Corée, l'ont parcourue en tous sens pour se livrer à l'évangélisation, et c'est grâce à leurs lettres éparées dans les *Annales de la Propagation de la foi*, que nous devons de savoir quelque chose de cette presqu'île mystérieuse.

Reclus lui-même, le grand géographe français, a été obligé de faire des emprunts aux travaux des missionnaires, lorsqu'il a voulu traiter de la Corée dans sa *Géographie universelle*.

Ce livre sert donc en quelque sorte de préface ou d'introduction aux événements qui se déroulent à l'heure qu'il est sur cette partie du continent asiatique. Il contient deux grandes divisions : la première, consacrée à la description des us, mœurs et coutumes des Coréens, renferme de curieux détails sur la géographie et l'histoire de ce pays ; la seconde donne l'abrégé des relations qu'ont eues jusqu'à ce jour avec la Corée les grandes puissances civilisées et particulièrement le Japon.

Nos lecteurs auront donc entre les mains un ouvrage assez complet, qui les renseignera exactement sur ce royaume. Nous avons passé d'agréables instants en lisant l'œuvre de M. Tournafond, aussi nous ne pouvons qu'engager tous ceux qui suivent de près le conflit qui vient de s'élever entre la Chine et le Japon à se procurer le volume *La Corée*. Son prix est des plus modiques et toutes les bourses pourront en faire l'acquisition.

Une fort jolie carte très détaillée est jointe au volume ; elle permettra de voir la marche des événements qui ne peuvent manquer de se produire. Ajoutons pour être complet que l'ouvrage sur *La Corée* fait partie de la collection des *Voyages et découvertes* publiée sous la direction de M. le comte H. de Bizemont. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire de cet intéressant travail, qui sera lu, nous le croyons, par de nombreux lecteurs.

A. PAL.

LE

BULLETIN DES PRÉDICATEURS

ET REVUE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES SACRÉES

va commencer une nouvelle année (Toussaint 1894-95). Nous sommes très heureux de parler de cette publication qui a déjà été si goûtée du clergé et des fidèles. Les recommandations de plusieurs prêtres distingués, de plusieurs évêques, notamment de l'Évêque de Montauban, nous dispensent de dire à quel point la revue est bien faite et utile. Les journaux et revues n'ont pas non plus ménagé leurs sympathies ; pour n'en citer que deux, *L'Univers* et *La Croix*, voici comment ils s'expriment :

C'est une revue très utile aux prêtres qui n'ont pas toujours sous la main les livres et le temps nécessaires pour préparer leurs sermons ou résoudre certaines questions de théologie ou d'écriture sainte. (LA CROIX, 21 novembre 1893.)

Cette revue est excellente à tous les points de vue, sous le rapport de la doctrine, de la science et de l'utilité. Nous en recommandons la lecture à nos abonnés... etc. (L'UNIVERS, 26 février 1894.)

Ajoutons que la *Revue des PP. Missionnaires du Sacré-Cœur* devant fusionner avec le *Bulletin des Prédicateurs*, chaque numéro de la nouvelle année aura 96 pages. Ils formeront 2 volumes de 600 pages chacun.

Le premier : *Panegyriques et Conférences*, prononcés à Paris, *Prônes, Sermons, Homélies*, pour chaque dimanche de l'année.

Le second : les sciences sacrées : *Écriture Sainte, Théologie dogmatique et morale, Droit Canon, Histoire de l'Église, Liturgie, Administration des Paroisses, et des Fabriques, Catéchismes et Causeries sur le Catéchisme, Articles sur le Sacré-Cœur, Variétés, Bibliographie.*

COMITÉ DE REDACTION.

Rédacteur en Chef : R. P. DEIDIER, Missionnaire du S. C.
 HUGUET, Docteur en théologie et en droit canon, ancien Professeur de Faculté.
 LABORIE, Missionnaire apostolique, Membre titulaire de Sociétés Savantes.
 DE CLAYRAC, Missionnaire apostolique.
 LASSELVE, Lecteur en théologie, Chanoine honoraire.
 DE VEZAC, Chapelain, Licencié.
 A. DE NASSANS, Docteur en Droit canon.
 LAMBERTIE, Licencié en théologie, professeur de Séminaire.
 R. P. MARIE-GABRIEL, Licencié en théologie.
 MARTIN, Professeur d'histoire.
 DUPEYRAT, Curé doyen.
 LABORDE, Critique littéraire.

Un nouveau rédacteur, palléographe distingué, viendra s'ajouter à cette pléiade si recommandable, et donnera des extraits d'un manuscrit attribué à un grand écrivain du XVII^e siècle, sous le titre de : *Remarques inédites sur les épîtres de Saint-Paul.*

ABONNEMENTS : France, 8 fr.—Le numéro, 0 fr. 75
Etranger, 10 fr.—Le numéro, 1 fr.

L'année 1893-94, 7 fr. au lieu de 8 fr. pour les nouveaux abonnés.

ADMINISTRATION : 9, RUE D'ASSAS.